

ANP

**Saïd Chanegriha :
«élargir le cercle
d'intérêt des fabrications
militaires»**

P. 24

ALGÉRIE-UPM

**Entretien téléphonique
entre M. Sabri
Boukadoum et le SG
de l'UPM**

P. 24

COMMUNICATION

**Belhimer : "vers la
révision des cadres
juridiques régissant
le secteur"**

P. 3

CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT

«Un message aux ennemis de la nature et une opportunité pour semer l'espoir»

La campagne nationale de reboisement, dont le coup d'envoi officiel a été donné par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, "est un message aux ennemis de la nature et une opportunité pour semer l'espoir", ont affirmé les ministres ayant pris part samedi à cette initiative. La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a insisté, à l'occasion, sur l'impératif de "sauvegarder la ressource forestière", estimant que l'initiative, visant à planter plus de 250.000 plants d'arbres, "est la meilleure réponse aux ennemis de la nature". Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a indiqué, pour sa part, que la campagne nationale de reboisement est une "réaction de la société contre des actes de sabotage à l'origine de la dégradation des espaces forestiers et de la déstabilisation des populations qui y vivent". Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a considéré, quant à lui, que le "reboisement est un acte de piété avant tout". P.p 3-8

DKnews/APS



FEUX DE FORÊTS

**La Fédération des travailleurs
des forêts salue la réaction
rigoureuse des autorités
judiciaire et sécuritaire**

P. 4

IMPÔT FORFAITAIRE UNIQUE

**Nouveaux
formulaires de
déclarations fiscales
mis à la disposition**

P. 4

PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LE MONDE

**Au moins
1.381.915 décès**

P. 11

SANTÉ

**MAUX DE
L'HIVER**

**Comment
faire face ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE

**Le CR
Belouizdad
remporte la
13^e édition**

P. 21



CORONAVIRUS -
SOLIDARITÉ

**Plus de 700
artistes
bénéficie
d'une aide
de 30.000
DA**

P. 16

ORAN

**Une enquête
ouverte après
la mort d'un
jeune homme
en garde à vue
dans un
commissariat**

P. 2

ORAN

Une enquête ouverte après la mort d'un jeune homme en garde à vue dans un commissariat



Le parquet du tribunal d'Oran a ouvert, samedi, une enquête sur les circonstances de la mort d'un jeune homme placé en garde à vue au siège de la 15e sûreté urbaine, a-t-on appris auprès des services de la sûreté de wilaya.

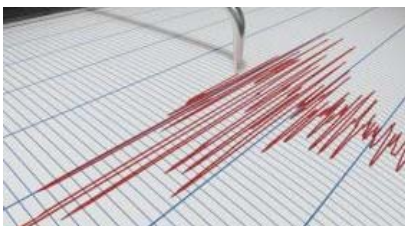
Samedi soir, le procureur de la République territorialement compétent, accompagné du médecin légiste, s'étaient rendus sur les lieux pour constater la mort d'un jeune homme (30 ans) qui était placé en garde à vue pour une affaire d'agression, a rappelé la même source dans un communiqué dont l'APS a reçu une copie. Plus tôt dans la journée, les services de police relevant de la 15e sûreté urbaine avaient enregistré une affaire de coups et blessures volontaires à l'arme blanche prohibée au quartier Maraval, suite à un appel téléphonique sur le numéro vert (15 48) faisant état d'une personne allongée sur le sol.

La victime (22 ans) a été évacuée à bord d'un véhicule de la protection civile aux urgences de l'EHU d'Oran pour recevoir les soins nécessaires, ajoute le communiqué.

L'enquête, immédiatement ouverte, a permis d'arrêter l'individu impliqué dans cette affaire, a ajouté la même source, précisant que l'individu en question, conduit au siège de la sûreté urbaine pour le parachèvement de l'enquête, est décédé vers 20h.

SÉISME

Séisme de 3,9 degrés près d'El Harrouch, dans la wilaya de Skikda (CRAAG)



Un tremblement de terre de magnitude 3,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré dimanche à 06h17 dans la wilaya de Skikda, indique le Centre de Recherches en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG).

L'épicentre du séisme a été localisé à 12 km au sud-ouest de la ville d'El Harrouch, précise t-on.

Le CRAAG avait auparavant annoncé une première secousse tellurique de magnitude 5,2 degrés au sud-ouest d'El Harrouch, dans la même wilaya.

Tremblement de terre de 5,2 degrés près d'El Harrouch, dans la wilaya de Skikda (CRAAG)

Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été ressenti dimanche à 04h53 dans la wilaya de Skikda, annonce le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique, et Géophysique (CRAAG).

Le CRAAG ajoute que l'épicentre du séisme a été localisé à 12 km au sud-ouest d'El Harrouch, dans la wilaya de Skikda.

EL TARF

Arrestation d'un passeur d'émigrants clandestins à El Kala objet d'un mandat d'arrêt



Un passeur d'émigrants activement recherché pour son implication dans l'organisation de voyages clandestins par voie maritime a été arrêté par les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf, a-t-on appris samedi du chargé de la communication de ce corps de sécurité le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.

Agissant sur renseignement, les policiers ont placé sous surveillance un individu qui était recherché dans une wilaya dans l'ouest du pays impliqué dans des affaires de traversées clandestines par mer.

Les services de police de la daïra frontalière d'El Kala ont appréhendé le mis en cause originaire de la localité d'Oum Theboul, a ajouté le commissaire principal.

Ce 'dangereux' trafiquant qui faisait l'objet d'un avis de recherche pour son implication dans plusieurs voyages clandestins organisés à partir de cette daïra côtière, a été arrêté et mis à la disposition des services de sécurité de compétence pour répondre des chefs d'inculpation qui lui sont reprochés', a-t-il dit.

ALGER

Plus de 500 comprimés psychotropes saisis et 7 suspects arrêtés à Rouiba et Birtoua



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, récemment dans le cadre de la lutte contre la criminalité, à la saisie plus de 500 comprimés psychotropes et à l'arrestation 7 suspects à Rouiba et Birtoua (Alger), indique samedi un communiqué de ces services.

La police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Rouiba a traité deux affaires, dont la première a abouti à l'arrestation de deux individus s'adonnant au trafic de psychotropes à proximité d'un établissement éducatif et la saisie de 340 comprimés psychotropes et d'une somme d'argent d'un (1) million de centimes, note le communiqué.

La deuxième affaire concerne l'arrestation de deux suspects à bord d'une motocyclette en possession de produits pharmaceutiques sans autorisation et ce au niveau de la zone industrielle de Rouiba, outre de 59 comprimés psychotropes.

Les recherches sont en cours pour l'arrestation du 3e suspect, ajoute la source.

Par ailleurs, les services de la 2e sûreté urbaine d'Ouled Chebel relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Birtoua (Alger) a traité deux affaires ayant abouti à l'arrestation de 3 individus et la saisie de 121 comprimés psychotropes.

Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes, note la source, ajoutant que "6 d'entre eux ont été mis en détention préventive tandis que le 7e a été acquitté", conclut la source.

CORONAVIRUS - PRÉVENTION

Plus de 3450 infractions aux mesures préventives dans les commerces en une semaine



Les services de la sûreté nationale ont enregistré du 14 au 20 novembre courant un total de 3452 infractions aux mesures préventives contre la Covid-19, indique samedi un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les mêmes services ont enregistré, durant la même période, un total de 3034 infractions relatives au non-respect des gestes barrières dans les magasins commerciaux.

La DGSN veille à la poursuite des opérations de contrôle et à l'intensification des opérations de sensibilisation à travers l'ensemble du territoire de compétence, et ce afin de contribuer au recul des cas de contamination, ces opérations étant une mesure préventive efficace contre la propagation du coronavirus.

EXPORTATIONS

La cimenterie de Beni Saf exporte 13.000 tonnes de "clinker" vers la Mauritanie



La société des ciments de Ben Saf (Ain Temouchent), filiale du groupe industriel des ciments Algérie (GIGA), a récemment effectué une première opération d'exportation de 13.000 tonnes de "clinker", un constituant de ciment, vers la Mauritanie, a indiqué dimanche un communiqué du groupe.

La société des ciments de Beni Saf, a effectué le 18 novembre une opération d'exportation d'une quantité de 13.000 tonnes de "clinker" vers ce pays de l'Afrique de l'ouest, à partir du port de Gha-zaouet, précise-t-on de même source.

Le Groupe GIGA, à travers cette opération, s'inscrit en droite ligne avec la politique des pouvoirs publics, visant à promouvoir les exportations du pays hors hydrocarbures, a-t-on encore souligné.

En 2018, lors de sa première année d'exportation, le Groupe avait réalisé 272 196 tonnes de ciment et de "clinker", passant à 519 051 tonnes en 2019, indique le communiqué, ajoutant que GIGA a pénétré les marchés du continent africain à savoir: la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Mauritanie, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin et la Guinée.

Bâtie sur une superficie de 42 hectares, la cimenterie de Beni Saf se trouve à 30 Km du chef-lieu de wilaya de Ain Témouchent.

La cimenterie dispose d'une ligne de production d'une capacité de 1 000 000 Tonnes de Ciment Portland par an.

CONSEIL DE LA NATION

Présentation et débat du PLF 2021 en plénière

Le Conseil de la Nation poursuivra, aujourd'hui en plénière, ses travaux par la présentation et l'examen du Projet de loi de finances PLF 2021, a indiqué la Chambre haute du Parlement dimanche dans un communiqué. Le PLF 2021 sera présenté la matinée par le ministre des Finances, s'en suivra le débat ouvert animé par les sénateurs, a conclu le communiqué.

CAMPAGNE DE REBOISEMENT
Plantation de près de 2,3 millions d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse à l'horizon 2023

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural prévoit la plantation de près de 2,3 millions d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse à l'horizon 2023, parallèlement à l'opération de mise en terre de 31,5 millions de plants d'arbres durant la campagne 2020/2021. Selon un document remis à la presse, en marge de la campagne nationale de reboisement, dont le coup d'envoi officiel a été donné samedi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à partir de la wilaya de Tipasa, les services des forêts prévoient, au titre d'un programme de développement d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse la "production de plus de 2,3 millions d'arbres fruitiers, dont un million de plants de caroubiers, à l'horizon 2023".

Un total de 500 000 plants de caroubiers, oliviers, pistachiers, amandiers et châtaigniers, seront produits d'ici le premier trimestre de l'année prochaine, selon le



document. Ce programme, inscrit au titre de la politique du secteur visant à développer, valoriser et protéger les espaces forestiers, a pour objectif d'"améliorer les conditions de vie des populations rurales", à l'instar d'autres programmes dédiés à l'enrichissement de la création d'unités de petit élevage et d'apiculture.

L'Algérie est dotée d'un couvert végétal riche et diversifié s'étendant sur une surface de plus de quatre millions d'hectares, dont 1,42 million d'hectares de forêts. Soixante-neuf pour cent

(69%) de cet espace forestier est occupé par le pin d'Alep et 21% par le chêne-liège, alors que 280.000 ha ont été réservés à des essences nouvellement plantées. A cela s'ajoutent 2,41 millions d'hectares de maquis.

Le document du ministère de l'Agriculture et du Développement rural a fait cas d'une perte, cette année, de plus de 41.000 ha du couvert végétal national, suite aux incendies de forêts qui s'étaient déclarés dernièrement.

La ressource forestière a enregistré, en ou-

tre, selon la même source, une importante dégradation ces dernières années en raison du surpâturage, l'exploitation illégale, l'extension urbaine et les feux de forêts, qui ravagent annuellement près de 30.000 ha de végétations.

A cela s'ajoutent des facteurs naturels qui ont accentué cette dégradation, dont le changement climatique à l'origine de vagues de chaleur et de sécheresse récurrentes qui réduisent et/ou perturbent le rôle des écosystèmes, est-il déploré dans le même document.

Selon la même source, les services des forêts prévoient la plantation de plus de 30.000 ha à l'horizon 2024, dont 19.356 ha destinés au renouvellement des espaces forestiers dégradés suite aux incendies, et 11.000 ha au titre du programme d'aménagement des bassins-versants et de lutte contre la dégradation des terres dans les zones steppeuses et sahariennes.

«Un message aux ennemis de la nature et une opportunité pour semer l'espoir» (ministres)

La campagne nationale de reboisement, dont le coup d'envoi officiel a été donné par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, "est un message aux ennemis de la nature et une opportunité pour semer l'espoir", ont affirmé les ministres ayant pris part samedi à cette initiative.

La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a insisté, à l'occasion, sur l'impératif de "sauvegarder la ressource forestière" en raison de son "rôle actif dans la préservation de l'écosystème, dont la lutte contre la désertification et les changements climatiques", a-t-elle dit.

"Au plan économique, les forêts contribuent d'une manière significative au produit national brut", a ajouté Mme. Benharrats, estimant que l'initiative d'aujourd'hui, visant à planter plus de 250.000 plants d'arbres, "est la meilleure réponse aux ennemis de la nature".

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a indiqué, pour

sa part, que le choix du slogan "qu'il le plante" symbolise "la continuité, la pérennité, la préservation de l'environnement et de la vie, le renouveau, et ce que que soit l'ampleur des dégâts causés à la ressource forestière par les incendies". Pour M. Hamdani, la campagne nationale de reboisement est une "réaction de la société contre des actes de sabotage à l'origine de la dégradation des espaces forestiers et de la déstabilisation des populations qui y vivent". "Cette campagne vise la mobilisation de l'ensemble des citoyens et des membres de la société civile contre ces actes ayant occasionnés des dégâts considérables à la ressource forestière, en vue de faire revivre les espaces ravagés par les incendies", a ajouté le ministre, soulignant que son département ministériel vise la mise en terre de plus de 31 millions de plants d'arbres durant la campagne 2020/2021.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a également fait part du lancement, sur

instructions du Premier ministre, d'une opération de "recensement des dégâts et l'indemnisation (financière ou en nature) des éleveurs et agriculteurs et autres personnes sinistrées".

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a considéré, quant à lui, que le "reboisement est un acte de piété avant tout", soutenant que "toute personne ayant causé un incendie de forêt volontaire sera soumise à la justice divine, avant celle des humains".

"L'Islam préconise la sauvegarde de l'environnement et du couvert végétal, considéré comme un élément essentiel à la vie", a ajouté Youcef Belmehdi, estimant que la campagne actuelle est une "opportunité pour semer l'espoir".

"Les imams et les prédicateurs sont mobilisés pour ancrer la culture du respect de l'environnement et la lutte contre tous les phénomènes nuisibles susceptibles de porter atteinte au citoyen et à son environnement", a-t-il déclaré, en outre.

COMMUNICATION

Belhimer : "lancement d'un programme d'action pour la révision des cadres juridiques régissant le secteur"



Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer a annoncé, samedi, que son département avait entamé la mise en œuvre d'un programme d'action reposant essentiellement sur la révision des cadres juridiques régissant le secteur, notamment la loi organique de l'information, la loi sur l'audiovisuel et la généralisation de la numérisation du secteur.

Dans un entretien diffusé sur le site électronique «Inter News», le ministre a fait savoir que son département avait lancé la mise en œuvre de ce programme à travers des activités et des rencontres, dont l'organisation d'ateliers thématiques, sauf que ces activités ont été reportées, en raison de la conjoncture sanitaire due à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. «Nous tentons de trouver des formules alternatives pour poursuivre les réformes», a-t-il dit.

«Il faut prendre en considération que les réformes arrêtées par le ministère de la Communication dépendent désormais de la révision de la Constitution et de ce qui en découlera comme lois organiques et lois ordinaires», considère M. Belhimer.

Pour ce qui est de la carte de presse professionnelle, le ministre a précisé que cela exige l'élaboration d'un arrêté portant création d'une commission provisoire chargée de l'attribution de la carte et l'organisation d'élections pour l'installation d'une commission permanente chargée de l'attribution de la carte de presse professionnelle. A une question sur les lois régissant le secteur et «le retard» dans la publication du cahier des charges de l'audiovisuel, le ministre a précisé que les textes régissant l'audiovisuel «existent», rappelant qu'ils ont été publiés en 2016.

Le ministre a rappelé, à ce propos, le décret exécutif 16-220 du 11 août 2016 fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'appel à candidature pour l'octroi de l'autorisation de création d'un service de communication audiovisuelle thématique, ainsi que le décret exécutif 16-222 du 11 août 2016 portant cahier des charges généraux fixant les règles imposables à tout service de diffusion télévisuelle ou de diffusion sonore.

M. Belhimer a annoncé que le secteur de la communication «a entrepris l'élaboration du projet de décret exécutif régissant l'activité des agences de communication, aussi bien que du projet d'arrêté portant appel à candidature pour l'ouverture de services audiovisuels de droit algérien, diffusés via le satellite algérien +ALCOM SAT1+».

Concernant l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) qui a connu récemment un changement à sa tête, le ministre a précisé que «celle-ci n'est pas l'unique institution qui a connu ou qui va connaître un tel changement tant dans le secteur de la communication que dans d'autres secteurs et institutions», indiquant que «l'Etat demeure fort de ses institutions d'autant que les efforts individuels se complètent», en ce sens qu'«investir dans toutes les contributions est à même de constituer des ajouts devant développer la performance de l'institution en permanence».

Pour ce qui est de la révision des critères d'accès à la publicité publique pour les journaux nationaux, M. Belhimer a indiqué que «ces règles, au nombre de 15, fixant l'accès à la publicité publique pour les journaux qui remplissent ces conditions et ces critères objectifs, entreront en vigueur à partir de janvier 2021». Interrogé sur les retombées de la pandémie du coronavirus dans la vie publique, à l'instar de la suspension sine die du transport interwilayas et la situation de certains transporteurs privés, M. Belhimer a fait savoir que "les retombées de covid-19 sur les différents aspects de la vie, dont économiques, sont malheureusement un dénominateur commun entre tous les pays du monde touchés par cette pandémie mortelle depuis neuf mois".

Evoquant le Hirak populaire, le ministre a affirmé que "ce mouvement est issu du peuple qui a décidé de sortir dans des manifestations pacifiques exemplaires afin d'exprimer son refus des dépassements de l'ancien système envers toutes les catégories du peuple et contre un cinquième mandat d'un président incapable d'exercer ses prérogatives constitutionnelles".

"Partant, l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, a adopté le Hirak populaire à travers sa constitutionnalisation et la prise en charge de ses revendications légitimes dans les 54 engagements contenus dans le programme du président de la République". Par conséquent, cette position et la réalité vécue mettent en échec les agendas de certaines parties hostiles à l'Algérie nouvelle, lesquelles prétendent, caressent le rêve ou manœuvrent pour faire durer ce qu'elles appellent le Hirak afin d'appliquer des modèles concoctés dans les laboratoires du néolibéralisme sous couvert de nous «inculquer» la démocratie", a soutenu le Porte parole du Gouvernement.

FEUX DE FORÊTS

La Fédération des travailleurs des forêts salue la réaction rigoureuse des autorités judiciaire et sécuritaire

La Fédération nationale des travailleurs des forêts, de l'environnement et de la nature a salué la réaction rigoureuse des autorités judiciaire et sécuritaire qui ont sanctionné les mains internes soudoyées et étrangères complotistes ayant porté atteinte à la stabilité du pays et anéanti les atouts naturels et économiques nationaux, indique la FNTFEN, samedi, dans un communiqué.

La Fédération a également dénoncé les parties qui "ont été la vie à des citoyens et asséché la source de leurs biens, dans le but de créer un climat de terreur et de tension sociale". Par ailleurs, elle a salué "le suivi et l'intérêt porté personnellement par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad qui n'a pas hésité à se rendre sur le terrain pour encourager les agents qui ont affronté avec dévouement et abnégation les flammes destructives et sauvé la vie des citoyens riverains des zones sinistrées", précise la même source. A ce propos, la FNTFEN a appelé à l'impératif "d'accorder un intérêt particulier au présent et à l'avenir de la richesse nationale forestière qui connait depuis quelque temps un saigne-



ment aigu, une démolition systématique et des agressions dangereuses". Dans ce contexte, elle a souligné la nécessité de prendre en charge sérieusement et urgemment le secteur des forêts en lui accordant "une

place et une attention singulière du point de vue structurel, professionnel et juridique", jugeant primordial "la mise en place d'une cellule de suivi multisectorielle, chargée de l'intégration des populations rurales dans

les opérations de prévention et protection des forêts, ainsi que de la création d'activités économiques durables".

La FNTFEN réitère "son soutien absolu" à la position rigoureuse du Premier ministre en réaction aux crimes délibérés et provoqués à l'encontre du patrimoine naturel de la patrie et de l'économie nationale. De même qu'elle le sollicite en vue de "promulguer des lois interdisant définitivement tout investissement ou projet économique ou touristique à l'intérieur ou dans le périmètre des zones forestières détruites délibérément en les classant zones protégées par la loi, et en procédant à leur reboisement et réaménagement", a conclu le communiqué.

COMMERCE - COVID-19

Rezig : «les partenaires professionnels appelés à renforcer le niveau de vigilance»

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a appelé samedi les partenaires professionnels à renforcer le niveau de vigilance et de sensibilisation aux dangers de la pandémie de la Covid-19, indique un communiqué du ministère.

Dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement pour limiter la propagation de la Covid-19, le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé, ce samedi 21 novembre 2020 au siège du ministère, une réunion en présence du Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchahra et du président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulouar, lit-on dans le communiqué du ministère publié sur sa page Facebook.

Cette réunion intervient dans le cadre de la série de rencontres tenues par le ministre avec les partenaires professionnels à l'effet de "renforcer le niveau de vigilance et de sensibilisation aux dangers de la propagation de la pandémie", a expliqué la même source.

Précisant que cette démarche se traduira par le "renforcement des actions de sensibilisation et la mobilisation obligatoirement de tout un chacun notamment les commerçants", le ministère a rappelé que cette catégorie avait déjà pris part aux précédentes actions de lutte contre la pandémie aux côtés des différents services publics. Le ministre du Commerce avait émis, jeudi dernier, des instructions fermes aux directeurs régionaux et de wilayas concernant l'impératif d'être présents sur le terrain 24h/24 et 7j/7 et de se mobiliser en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle à l'instar des cadres et des fonctionnaires du secteur, depuis le début de cette pandémie en mars dernier.

Il s'agit aussi d'assurer le suivi de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures décidées par le Gouvernement pour limiter la propagation de la pandémie, aussi bien que la coordination totale sous la direction des walis de la République au sujet de toute décision d'urgence susceptible de protéger la santé du citoyen. Le ministère avait décidé auparavant de la généralisation



de la vente des bavettes auprès des différents commerçants sans autorisation préalable de la part du secteur, et ce pour alléger la pression sur les pharmacies et mettre ce produit préventif à la portée de tous les citoyens.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT "Un programme de partenariat avec l'UNICEF pour la promotion de l'enfance" (ministre)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a annoncé samedi à partir de Tipasa un programme de partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour la promotion de l'enfance et prendre plus soin de cette catégorie vulnérable.

"Ce projet de partenariat vise à promouvoir les droits de l'enfant et l'habiliter à des postes de responsabilité futurs, suivant une stratégie et des normes internationales en partenariat avec l'UNICEF", a indiqué la ministre, dans une déclaration en marge de sa participation à la campagne nationale de reboisement dont le coup d'envoi a été donné par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à partir de Tipasa et ayant coïncidé avec la Journée internationale des droits de l'enfant.

Elle a ajouté que ce programme a également pour objectif d'"œuvrer à la découverte de talents au niveau des centres éducatifs et pédagogiques relevant du secteur de la solidarité nationale, avant de leur fournir les conditions d'émerger à l'échelle internationale, à travers l'UNICEF", a-t-elle dit, soulignant l'existence d'une "forte volonté politique pour une prise en charge idoine de l'enfance, notamment les catégories aux besoins spécifiques". Le représentant de l'UNICEF en Algérie, Isselmou Boukhari, a exprimé, à l'occasion, ses remerciements au Gouvernement algérien pour son invitation à participer à cette Journée nationale de reboisement et à la Journée internationale des droits de l'enfant.

Il a assuré que le programme de partenariat avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, "vise essentiellement la prise en charge de tous les enfants, dont notamment ceux des catégories aux besoins spécifiques".

Il a précisé que ce programme vise, dans une première étape, "la découverte de talents en herbe dans différents domaines (science, culture, sport) en vue de leur encadrement, puis la mise à leur disposition d'un environnement propice pour faire émerger leurs capacités, affiner leurs talents et les préparer à des postes de responsabilité à venir". Quant à la 2ème étape de ce programme, il s'agira, selon M. Boukhari, d'élargir ce partenariat au secteur privé et à la société civile, en vue d'une meilleure prise en charge des enfants qui représentent "l'avenir", selon l'expression du représentant de l'UNICEF en Algérie, qui a souligné l'importance de la coopération avec le Gouvernement algérien. Isselmou Boukhari a, par ailleurs, estimé que la participation des enfants et des jeunes scouts musulmans algériens (SMA) à cette campagne de reboisement "est un message fort dénotant que l'avenir de la terre est celui des enfants".

APS

FISCALITÉ

Impôt forfaitaire unique : des nouveaux formulaires de déclarations fiscales mis à la disposition des contribuables (DGI)

La Direction générale des Impôts a annoncé dimanche la mise à disposition des contribuables relevant du régime de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), de nouveaux formulaires de déclarations fiscales.

"La Direction générale des Impôts porte à la connaissance des contribuables relevant du régime de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), que les nouveaux formulaires de la déclaration définitive série Gn 12 bis et de la déclaration définitive-Nouveaux contribuables-série Gn 12 ter, sont publiés et téléchargeables sur le site web de la DGI", a précisé

l'Administration fiscale sur son site web.

La même source a précisé que "les contribuables relevant du régime de l'IFU, doivent obligatoirement souscrire, au plus tard le 20 janvier de l'année 2021, une déclaration définitive (série Gn 12 bis), laquelle doit faire ressortir le chiffre d'affaires ou les recettes professionnelles effectivement réalisés".

S'agissant des nouveaux contribuables, ceux-ci sont tenus de produire "la déclaration définitive (série Gn 12 ter), au plus tard le 31 décembre de l'année 2020", a fait savoir la DGI.



ORAN

Achèvement bientôt de la réalisation de 3500 logements publics locatifs

La réalisation de 3.500 logements publics locatifs (LPL), sera bientôt achevée dans les communes de Oued Tlelet et Benfréha (Oran), a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Il s'agit de 2.500 logements de type F3 à Oued Tlelet, dont une partie sera réservée aux habitants de vieux bâtis ou précaires de la sabkha de Sidi Chahmi dans le cadre de plan de résorption de l'habitat précaire (RHP).

Les travaux tirent à leur fin également pour un quota de 1.000 logements (LPL) dans la commune de Benfréha, réservés aux habitants de Ras El

Ain, un regroupement de constructions illicites. Les travaux de construction des logements dans ces deux communes ont atteint presque les 100 %, en attendant les travaux externes de réalisation des trottoirs, d'éclairage public et raccordement aux réseaux de la voirie qui sont à 90%. Ces logements seront réceptionnés en décembre prochain, indique-t-on.



EL BAYADH

Une caravane de solidarité avec les nomades à Sidi Hadjeddine

Une caravane de solidarité a été organisée samedi dans la région de Sidi Hadjeddine au sud de la commune de Brizina (wilaya d'El Bayadh) pour apporter aide à 11 familles nomades, a-t-on appris du directeur de l'action sociale (DAS) par intérim, Abdelli Noureddine. Cette caravane de solidarité, orga-

nisée par le secteur de solidarité nationale, transportait des aides dont des denrées alimentaires, des couvertures et des vêtements pour les familles nécessiteuses, ainsi que des équipements médicaux pour les malades, a-t-il indiqué. Cette initiative est organisée en collaboration avec les services de l'agence

d'El Bayadh de la Caisse nationale d'assurance sociale pour salariés (CNAS), l'association locale caritative "Kafil El Yatim", l'organisation algérienne caritative et humanitaire et la fédération de wilaya des pharmaciens, ainsi que l'Union nationale des journalistes algériens, a-t-on fait savoir.

JIJEL

Païement des pensions des retraités dans une salle omnisports par précaution contre le Covid-19

La direction de la poste de la wilaya de Jijel a lancé samedi une initiative de paiement des pensions des retraités dans la salle omnisports "Aberkane Abdelkader" du centre-ville de Jijel par un souci de prévention de la propagation du Covid-19, a indiqué la directrice du secteur, Nadia Boudina. Cette initiative

vient en réponse de la situation épidémiologique du pays et notamment dans la wilaya de Jijel marquée par la propagation du Covid-19 qui pousse à trouver des solutions supplémentaires d'application des règles de prévention pour assurer la sécurité des clients notamment les retraités, a précisé à l'APS la même

responsable. Cette mesure a été prise en coordination avec la Caisse nationale des retraites (CNR) et la direction de la jeunesse et des sports, selon la même source qui a indiqué que la salle a été équipée du matériel et du personnel nécessaire pour accueillir dans des conditions adéquates les retraités avec "un

protocole sanitaire garantissant la distanciation nécessaire entre les personnes au sein de cette vaste salle". Le paiement des pensions des retraités qui ont accueilli avec satisfaction l'initiative se poursuivra temporairement du 21 au 24 novembre au sein de cette structure, a assuré Mme Boudina.

CONSTANTINE

Un imposteur se faisant passer pour le procureur général et ses complices sous mandat de dépôt

Un imposteur qui se faisait passer pour le procureur général près la Cour de Constantine et ses complices ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du parquet près le tribunal de Constantine, a déclaré samedi le procureur de la République, Abdelfatah Kadri.

L'accusé principal S.A, qui se présentait comme étant le procureur général près la Cour de Constantine et ses complices au nombre de six accusés pour constitution de réseau criminel ont été tous placés sous mandat de dépôt, a souligné M. Kadri au cours d'une conférence de presse.

L'accusé principal (S.A) est poursuivi pour usurpation d'identité (utilisation d'un titre lié à une profession réglementée par la loi), a précisé M. Kadri, ajoutant que des accusations d'escroquerie ont été infligées au premier accusé et le deuxième.

La participation dans l'utilisation d'un titre lié à une profession réglementée par la loi pour le deuxième accusé et la participation à l'escroquerie pour le troisième accusé, commencement pour l'octroi d'indus avantage au profit d'un fonctionnaire public lui permettant d'accomplir une mission aux quatrième et cinquième accusés, la participation à l'octroi d'indus avantages au profit d'un fonctionnaire public lui permettant d'accomplir une mission pour le sixième et le septième accusés et ce, conformément aux dispositions d'articles contenus dans le code pénal et dans la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption.

Agissant sur la base d'une information provenant d'un établissement public administratif signalant un individu se présentant via le téléphone mobile comme étant le procureur général près la Cour de Constantine et demandant l'accomplissement de missions bien déterminées, et après avoir confirmé que le numéro de téléphone n'appartenait pas au procureur général, des instructions instantanées ont été données aux services de la Police judiciaire (brigade de recherche et d'intervention BRI) de la sûreté de wilaya

de Constantine pour l'identification et l'arrestation du propriétaire de ce numéro de téléphone.

L'individu recherché a été arrêté le 16 novembre courant et après investigations il s'est avéré qu'il agissait avec des complices en utilisant cette qualité (procureur général) pour escroquer plusieurs individus et autres responsables d'établissements administratifs publics, a détaillé le procureur de la République.

L'approfondissement de l'enquête a permis l'arrestation de deux individus impliqués qui accompagnaient en permanence l'accusé principal, selon M. Kadri qui a précisé que dans le cadre de cette affaire, il s'est avéré que le mis en cause a élargi son activité d'escroquerie et a pris attache avec une administration publique centrale pour intervenir dans un dossier au profit d'une entreprise étrangère possédant un siège en Algérie et opérant dans le domaine de l'électronique.

En contre partie, l'usurpateur d'identité

a perçu la somme de 2.000.000 DA, a ajouté le procureur de la République, précisant que la représentante légale de l'entreprise étrangère, une avocate et deux (2) autres personnes avaient participé à cette affaire.

Après l'achèvement des procédures de l'enquête initiale, les mis en cause ont été présentés le 19 novembre 2020 devant le parquet près le tribunal de Constantine et dans une heure tardive, le juge d'instruction après avoir écouté les accusés a ordonné leur mise sous mandat de dépôt en attendant ce qui découlera de l'enquête judiciaire, selon la même source. Le parquet près le tribunal de Constantine a tenu, dans ce cadre, à informer le public sur les agissements de cet individu (S.A) en publiant sa photo et ses numéros de téléphone (0774-12-60-43 et 0540-76-84-09), appelant tout citoyen possédant des informations sur cette affaire à se rapprocher du tribunal de Constantine pour déposer une plainte ou fournir des témoignages.

ALGER

SDA de Sidi Abdallah: poursuite de la campagne de sensibilisation contre les dangers du gaz

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdallah (Alger) a annoncé la poursuite de sa campagne de sensibilisation contre les dangers de la mauvaise utilisation du gaz naturel au profit de plus de 15.000 clients dans des circonstances exceptionnelles marquées par la propagation de la Covid-19, a-t-on appris samedi auprès de la même Direction. Cette campagne de sensibilisation sur les dangers de la mauvaise utilisation du gaz naturel avait été lancée, début 2020, au profit des habitants de Sidi Abdallah et de de plusieurs communes de cette région, a déclaré à l'APS la chargée de l'information à la même direction, Mme Fatima Sadki. Pour Mme Sadki, la particularité de cette campagne réside dans ses bénéficiaires, à savoir des citoyens de régions dotées pour la première fois du gaz naturel, ce qui exige, a-t-elle dit, une intensification des opérations de sensibilisation pour assurer leur sécurité contre les dangers d'explosion ou d'asphyxie. En sus de la région de Sidi Abdallah, la Direction assure l'alimentation en gaz des communes de Rahmania, M ahelma, Tessala El Merdja, Douera, Soudania, Staouli et Zeralda, a ajouté Mme Sadki, précisant que 60.615 citoyens bénéficient de cette matière vitale dans ces communes.

AÏN DEFLA

Près de 12.500 ha détruits par les incendies durant les dix dernières années

Au total, 12.470, 38 ha de couvert végétal ont été détruits par les incendies durant la dernière décennie à Aïn Defla, a-t-on appris samedi d'un responsable de la Conservation locale des forêts.

"Le feu a parcouru 12.470, 38 ha de couvert végétal à Aïn Defla depuis l'année 2011 à ce jour", a précisé le chargé de communication de la Conservation des forêts de Aïn Defla en marge de la campagne de reboisement abritée par la région de Timiksavine, relevant de la commune d'El Mayenne (50 km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya).

Les dégâts les plus importants en matière de perte du patrimoine forestier ont été enregistrés durant la saison estivale de 2012 (3193,82 ha), suivie de celle de l'année en cours (2572,01 ha) puis celle de l'été 2019 (3395,04 ha), a détaillé M. Hamrani, mettant l'accent sur l'importance de la préservation de cette richesse incommensurable. Abordant les incendies enregistrés durant l'année 2020, il a fait état de 104 foyers ayant décimé 2572,01 ha, soit 2% de la superficie forestière de la wilaya, signalant que la superficie incendiée comprend 640,3 ha de forêts, 513,31 ha de maquis, 6173 ha d'arbres fruitiers, 694,1 ha de broussailles ainsi que 107 ha de jeunes plantations. "Le plus grand incendie enregistré est celui ayant touché les forêts des communes de Aïn Torki et Miliana au courant du mois d'août dernier, anéantissant 70 heures durant quelques 1680 ha, soit 77% de la superficie incendiée durant ce même mois", a noté M. Hamrani.

Selon lui, l'importance de la superficie incendiée s'explique par la hausse de la température ayant sévi l'été dernier ainsi que par les vents forts ayant soufflé, rendant extrêmement difficile la maîtrise des sinistres.

S'attardant sur les arbres fruitiers, il a noté que les incendies qui les ont touchés en ont détruit 6173 ha, relevant que la Conservation des forêts de Aïn Defla a bénéficié de 27,92 millions de dinars en guise de remboursement des agriculteurs. "Par bien des aspects, la forêt joue un rôle primordial dans l'environnement en luttant notamment contre le réchauffement climatique qui en stockant du carbone, d'où l'impératif de sa préservation", a observé M. Hamrani.

TÉBESSA

Lancement de la plantation de 10000 arbres à Ain Zerouk

Une opération de plantation de pas moins de 10.000 plants d'arbre a été lancée samedi dans la région d'Ain Zerouk près du chef-lieu de wilaya de Tébessa avec la participation des autorités locales, des citoyens et de représentants de la société civile. Inscrite dans le cadre de la campagne nationale de reboisement engagée sous le slogan "qu'il le plante", cette action vise à reboiser les aires forestières endommagées par des incendies, a assuré le conservateur des forêts, Mohamed Adjib Aiwadj. Pas moins de 10.000 arbres seront ainsi plantés à Ain Zerouk et 10.000 autres le seront courant cette semaine à travers 28 communes avec l'objectif de régénérer le couvert végétal et de préserver la biodiversité de la wilaya, a ajouté le même responsable. De son côté, le wali Mohamed El Barka Dehadj a insisté sur l'intérêt à accorder à l'environnement, sa préservation et la densification des actions de reboisement avec la mobilisation d'équipes chargées du suivi régulier des aires reboisées. Des centaines de citoyens de toutes les catégories d'âge, un grand nombre d'associations et des représentants des divers secteurs et administrations ont pris part à cette opération.

INDUSTRIE

Les modalités d'admission au régime fiscal préférentiel pour la production électronique et électroménager fixées

Les modalités d'admission des opérateurs exerçant les activités de production des produits et équipements électroniques et électroménagers, au bénéfice du régime fiscal préférentiel ont été fixées par décret exécutif et publiées au Journal officiel n 67.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi n 20-07 du 4 juin 2020 portant loi de finances complémentaire pour 2020, les matières premières importées ou acquises localement, ainsi que les composants acquis auprès de sous-traitants activant dans la production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipements électroniques et électroménagers, sont exemptés des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, rappelle le texte.

De même que sont soumis au taux de 5% de droits de douane et au taux de 19% de la taxe sur la valeur ajoutée, tous les ensembles, sous-ensembles et accessoires importés, séparément ou groupés, par les opérateurs ayant atteint le taux d'intégration demandé, est-il-souligné.

Cependant, "les équipements ts téléphoniques mobiles ainsi que les équipements informatiques, sont exclus du champ d'application du présent décret".

Selon le texte, le bénéfice du régime fiscal préférentiel est subordonné à la souscription au cahier des charges et à l'obtention préalable d'une décision d'évaluation technique.

La décision d'évaluation technique est délivrée à l'intéressé par le ministre chargé de l'industrie dans un délai de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date de la remise du récépissé de dépôt.

A noter que le cahier des charges porté par le décret exécutif stipule que pour les produits électroménagers, le taux d'intégration initial doit être compris entre 30% et 60%, selon la catégorie de sous-produit



d'électroménager. Ce taux doit être porté jusqu'à 60% ou 80% à terme (24 mois) également selon le type de sous-produit.

Concernant les produits électriques et Electroniques grand public (EGP), le taux d'intégration initial est fixé entre 20 et 40% selon la sous-catégorie de produit, pour atteindre à terme 50 % ou 60 % selon le type de sous-produit.

Concernant la production de matériel électronique à usage médical, le taux d'intégration initial est fixé à 10 % et doit être porté à 40 % à partir de la troisième année de production.

Après atteinte du taux d'intégration final exigé pour chaque produit, tel que fixé à l'article 5 du cahier des charges, les décisions d'évaluation technique sont renouvelables annuellement", indique le décret. Par ailleurs, il est créé auprès du ministre chargé de l'industrie, un comité technique interministériel présidé par le

ministre ou son représentant.

Ce comité est chargé, notamment d'émettre un avis sur les demandes d'obtention de décisions d'évaluation technique, d'émettre un avis sur le retrait ou la suspension des décisions d'évaluation technique et de veiller au respect des engagements pris par les opérateurs concernés au titre du cahier des charges.

De plus, le ministre chargé de l'industrie peut désigner une commission ad hoc, chargée de diligenter des contrôles tout au long des cycles d'exploitation des entreprises relevant des producteurs bénéficiaires des décisions d'évaluation technique.

Par ailleurs, "à l'entrée en vigueur du présent décret, les opérateurs activant dans le domaine de montage des produits et équipements électroniques et électroménagers n'ayant pas atteint les taux d'intégration fixés peuvent continuer à exercer leurs activités, en s'acquittant des droits et taxes fixés par le tarif douanier pour chaque composant et/ou parties importés séparément", note le texte.

De plus, l'importation des Kit de produits électroniques et électroménagers destinés à l'assemblage, est soumise aux droits et taxes applicables aux produits fins.

L'article 25 de ce décret exécutif, les dispositions du décret exécutif n 2000-74 d'avril 2000, modifié et complété, fixant les conditions d'identification des activités de production à partir de collections destinées aux industries de montage et aux collections dites "CKD" est abrogé.

Industrie : les conditions d'exemption de taxes sur les composants de sous-traitance et de dédouanement d'équipements rénovés publiées

Les conditions d'exemption de taxes sur les composants acquis par les sous-traitants nationaux dans le cadre de leur activité ainsi que les conditions de dédouanement des équipements de production rénovés ont été fixées dans le Journal officiel n 67.

Ainsi, le décret exécutif n 20-311 du 15 novembre 2020 relatif à l'exemption de droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, des composants et matières premières, importés ou acquies localement par les sous-traitants, dans le cadre de leurs activités a fixé les conditions d'éligibilité concernant les opérateurs économiques.

Selon ce texte, conformément aux dispositions de l'article 55 de la loi n 20-07 de juin 2020 portant loi de finances complémentaire pour 2020, "sont exemptés des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, les composants et matières premières importés ou acquies localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités de production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipements de l'industrie nationale".

Ces composants doivent être destinés aux industries mécaniques, électroniques et électriques ainsi qu'à la maintenance des équipements de production des différents secteurs d'activités et à la production de pièces de rechange et composants pour tous usages.

L'exemption est accordée pour une période de deux (2) ans renouvelable, lit-on dans le décret.

Le bénéfice de l'exemption prévue par le présent décret, est subordonné à la souscription au cahier des charges et à l'obtention préalable d'une décision de bénéfice d'exemption délivrée par le ministre chargé de l'industrie.

"Pour bénéficier de cette exemption, les composants et les matières premières destinés aux opérations de production d'ensembles et de sous-ensembles réalisés par le producteur, doivent subir une transformation industrielle, dans le cadre des activités de production", précise le décret.

L'obtention de la décision de bénéfice d'exemption, est conditionnée par la présentation, par le producteur, d'un dossier à introduire en deux (2) exemplaires auprès du secrétariat technique d'un comité ministériel créé par le présent décret.

La décision de bénéfice d'exemption est délivrée par le ministre chargé de l'industrie, dans un délai n'excédant pas les trente (30) jours, à compter de la date de délivrance du récépissé de dépôt du dossier, a-t-on indiqué.

La liste des composants et matières premières doit être annexée à la décision du bénéfice d'exemption, souligne le texte.

De plus l'obtention de la décision de bénéfice de l'exemption est subordonnée à la réalisation des visites

des sites de production par les services déconcentrés du ministre chargé de l'industrie de la wilaya concernée, sur demande du président du comité dédié.

L'exemption des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée est accordée, annuellement, à compter de la date d'obtention de la décision de bénéfice d'exemption.

Par ailleurs, dans le cadre du contrôle des engagements et du suivi du dispositif, un comité technique ministériel, dénommé le « comité » est créé à travers le présent décret et présidé par un représentant du ministre chargé de l'industrie.

Le comité est notamment chargé d'étudier les demandes d'exemption introduites par les postulants au dispositif, de veiller au respect des engagements pris par les postulants et d'émettre un avis à l'intention du ministre chargé de l'industrie sur les demandes d'exemption. Un cahier des charges a également été établi à travers ce décret, fixant les conditions et les modalités auxquelles doit souscrire le producteur pour bénéficier des avantages relatifs à l'exemption des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée. Selon ce document, le producteur est notamment tenu de justifier d'un investissement conforme à la nature de l'activité déclarée, en infrastructures et équipements et en adéquation avec les prévisions de production, de lister les matières premières et les composants importés ou acquies localement nécessaires à la production et de présenter un détail des évolutions et des modalités d'intégration.

Le taux d'intégration est calculé selon une formule édictée par le cahier des charges, tenant compte du coût de production unitaire (hors taxe).

"Le bénéficiaire des avantages doit avoir atteint, au préalable, un taux d'intégration minimum de 40% pour l'obtention de la décision de bénéfice d'exemption prévue dans le présent dispositif", précise le cahier des charges.

De plus, le renouvellement de la décision d'exemption est subordonné à l'atteinte d'un taux d'intégration minimum de 60%.

Les modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des équipements de production rénovés fixées

D'autre part, le décret exécutif n 20-312 du 15 novembre 2020 portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés, dans le cadre d'activités de production de biens et services a également été fixé.

Selon ce texte, le dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés est soumis à une autorisation préalable délivrée par le ministre chargé de l'industrie sous forme de décision. "Sont éligibles à l'autorisation

de dédouanement, les opérateurs économiques dûment enregistrés au registre du commerce, dans le cadre d'une création ou d'une extension de capacité de production de biens et services et dont l'activité est directement liée à celle pour laquelle est destinée la chaîne ou l'équipement de production, objet du présent décret", fait savoir le décret.

De plus, les bénéficiaires doivent disposer et justifier d'une infrastructure appropriée à la mise en exploitation de la chaîne importée.

Cependant, le bénéfice des dispositions du présent décret exclut l'importation des équipements de transport de personnes et de marchandises. De plus, les chaînes et les équipements de production ne doivent pas dépasser dix (10) années d'utilisation.

Toutefois, l'ancienneté des chaînes et équipements de production rénovés ne peut excéder cinq (5) ans pour l'industrie agroalimentaire et deux (2) ans pour l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique.

Les chaînes et équipements de production rénovés doivent faire l'objet d'une rénovation certifiée par un organisme dûment agréé.

L'autorisation de dédouanement est délivrée par le ministre chargé de l'industrie dans un délai n'excédant pas les trente (30) jours qui suivent la date de délivrance du récépissé de dépôt après avis conforme du comité technique.

Préalablement à la notification de l'autorisation de dédouanement, des visites d'inspection sont effectuées par les services concernés de la direction de wilaya chargée de l'industrie, afin de vérifier la conformité des infrastructures existantes susceptibles d'accueillir les chaînes et équipements de production rénovés, objet de la demande d'autorisation au regard des documents fournis. La durée de validité de cette autorisation est de douze (12) mois, à compter de la date de sa signature.

Cette durée peut être, exceptionnellement, prorogée pour une durée n'excédant pas six (6) mois, sur demande de l'opérateur, appuyée de documents justificatifs. Il est institué auprès du ministre chargé de l'industrie un comité technique dénommé le "comité", présidé par le ministre chargé de l'industrie ou son représentant.

Le comité est chargé notamment d'examiner les demandes d'octroi des autorisations de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés sur la base du dossier joint à la demande.

A noter que les chaînes et les équipements de production rénovés dédouanés, sont frappés d'incessibilité pour une durée de cinq (5) ans, à compter de leur mise en exploitation.

PÉTROLE

Le Brut de l'Opep termine la semaine à plus de 43 dollars

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont le pétrole algérien, a terminé la semaine à plus de 43 dollars le baril, selon les données de l'Organisation publiées sur son site web.

Ce panier de référence de l'OPEP (ORB), s'est établi à 43,12 dollars le baril en fin de la semaine contre 43,05 dollars mercredi dernier, précise la même source.

L'ORB avait entamé le mois courant à 35,89 dollars avant de s'améliorer entre 41 et 43 dollars, soutenu notamment les avancées annoncées par différents laboratoires dans le monde sur le développement d'un vaccin réduisant le risque d'atteinte de la Covid-19. Le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, a également terminé la séance de vendredi en hausse de 1,72% ou 76 cents par rapport à la clôture de jeudi, à 44,96 dollars. Ces annonces donnent de l'espoir aux acteurs du marché pétrolier sur une reprise de la demande mondiale d'énergie, affectée depuis le printemps



dernier par la pandémie de Covid-19. D'autre part, la 12ème réunion ministérielle de l'OPEP et non-OPEP, prévue dans dix jours, a été reportée en raison de la pandémie de Covid-19. Cette réunion sera précédée de la 180ème réunion de la Conférence de l'OPEP le 30 novembre courant. Il sera question notam-

ment lors de ces réunions d'examiner les recommandations du Comité ministériel mixte de suivi Opep et Non Opep(JMMC), retenues lors de sa 24ème réunion.

Le Comité a noté que "des mesures plus strictes de confinement du COVID-19 sur tous les continents, y compris des verrouillages complets, ont un

"impact sur le rebond de la demande de pétrole et que les risques et incertitudes sous-jacents restent élevés".

A cet effet, "tous les pays participants doivent être vigilants, proactifs et prêts à agir, si nécessaire, selon les exigences du marché", a recommandé le JMMC. L'accord de l'Opep+ en vigueur a été entamé en début mai dernier avec une réduction de la production pétrolière de 9,7 mbj avant de passer au retrait volontaire actuel du marché qui est de 7,7 millions de barils prévu jusqu'à la fin de l'année en cours.

Entre mai et octobre 2020, les pays membres de l'OPEP et les pays non membres de l'Organisation ont contribué à réduire l'offre mondiale d'environ 1,6 milliard de barils, y compris des ajustements volontaires, ce qui a été essentiel au rééquilibrage du marché.

AFRIQUE DU SUD

Fitch et Moody's abaissent la note de l'Afrique du Sud

Les agences de notation Fitch et Moody's ont abaissé la note de solvabilité financière qu'elles attribuent à l'Afrique du Sud, en estimant que l'économie du pays, déjà lourdement endetté, a été un peu plus étouffée par la pandémie.

Les deux agences, qui plaçaient déjà la dette de l'Afrique du Sud dans la catégorie des investissements spéculatifs, ont toutes deux annoncé vendredi soir la dégradation d'un cran de leur note, à "BB-" chez Fitch et "Baa2" chez Moody's, et prévenu qu'elles pourraient l'abaisser de nouveau à moyen terme.

Pour Fitch, cette décision reflète "la dette croissante et élevée du gouvernement, qui est exacerbée par le choc économique déclenché par la pandémie de Covid-19". "La croissance très faible et les inégalités très fortes dans le pays vont continuer à compliquer les efforts de consolidation du budget", estime l'agence dans un communiqué.

La solvabilité financière du pays était déjà entamée avant l'arrivée du Covid-19, a de son côté rappelé Moody's. La pandémie a apporté un choc supplémentaire "directement sur le fardeau de la dette et indirectement en intensifiant les défis économiques du pays et les obstacles sociaux aux réformes".

L'agence S&P Global Ratings a pour sa part maintenu vendredi en l'état la note qu'elle attribue à la dette du pays. Après quelques mois difficiles en raison de strictes mesures de restriction imposées au deuxième trimestre, "plusieurs signaux indiquent que l'économie a commencé à rebondir après le troisième trimestre", estime S&P.

Selon l'agence de statistiques du pays (StatsSA), le pays le plus industrialisé du continent a vu son produit intérieur brut (PIB) s'effondrer de 51% au deuxième trimestre par rapport à 2019.

Et plus de 30% de la population active en Afrique du Sud est désormais au chômage, un record depuis 2008, a annoncé le même organisme la semaine dernière. Le gouvernement prévoit un recul de 7,2% du PIB sur l'ensemble de l'année 2020.

ROYAUME-UNI - CANADA
Londres conclut avec le Canada un accord commercial post-Brexit

Le Royaume-Uni et le Canada ont convenu samedi d'un accord commercial post-Brexit provisoire qui reproduira à partir du 1er janvier 2021 sur une base bilatérale l'accord dont le pays bénéficiait en tant qu'Etat membre de l'UE, a annoncé le ministre britannique du Commerce international.

"Dans un appel vidéo aujourd'hui, le Premier ministre Boris Johnson et le Premier ministre canadien Justin Trudeau, rejoints par la ministre du Commerce international Liz Truss et son homologue canadienne Mary Ng, ont convenu d'un 'accord de principe' reconduisant l'accord commercial actuel entre l'UE et le Canada", a écrit le ministre dans un communiqué.

"L'accord conclu aujourd'hui conforte des échanges commerciaux d'une valeur de 20 milliards de livres (22,4 milliards d'euros) et garantit la sécurité de milliers d'emplois", s'est félicitée Liz Truss, saluant les liens qui unissent historiquement et culturellement le Royaume-Uni à ses "amis et alliés du Canada".

"C'est un accord fantastique pour le Royaume-Uni, qui garantit le commerce transatlantique avec l'un de nos plus proches alliés", a salué pour sa part Boris Johnson, espérant que ce "renforcera" les exportations britanniques vers le Canada déjà existantes, "des voitures électriques au vin mousseux".

Le texte, pas encore officiellement signé, sera cependant provisoire, car des négociations s'ouvriront l'année prochaine pour "conclure un nouvel accord plus ambitieux", a indiqué la ministre britannique du Commerce international.

Cet accord "personnalisé" permettra selon le communiqué d'aller plus loin "dans des domaines tels que le commerce numérique, l'environnement et la valorisation économique des femmes".

Il reprend pour l'instant uniquement les termes du traité signé entre l'UE et le Canada (CETA) et n'apporte aucun nouvel avantage aux entreprises britanniques, mais évite aux exportateurs des droits de douane estimés à un montant de 42 millions de livres (47 millions d'euros), selon le ministère du Commerce international.

APS

G20

Le roi saoudien appelle à la réouverture des frontières pour faciliter les échanges et la mobilité

Le roi d'Arabie saoudite Salmane ben Abdulaziz al Saoud a appelé samedi à soutenir l'économie mondiale et à rouvrir les économies et les frontières pour faciliter le commerce et la mobilité des personnes.

Lors de son discours d'ouverture au 15e Sommet des dirigeants du Groupe des 20 (G20) par visioconférence, le roi Salmane a insisté sur le soutien aux pays en développement de manière coordonnée pour maintenir ce qui a déjà été réalisé au cours des dernières décennies.

Il a en outre demandé de faciliter l'accès aux opportunités pour tous, en particulier les femmes et les jeunes, afin de renforcer leur rôle dans la société et sur le marché du travail grâce à l'éducation.

Au sujet de la pandémie de COVID-19, le dirigeant saoudien a souligné le rôle de la coopération internationale pour surmonter la crise, qui "a été un choc sans

précédent qui a affecté le monde entier en peu de temps".

La présidence saoudienne du G20 a organisé une réunion extraordinaire des dirigeants pour réduire l'impact du COVID-19 en mars dernier, lors de laquelle il avait été convenu d'allouer 21 milliards de dollars pour soutenir les efforts mondiaux de lutte contre la pandémie et 11 000 milliards de dollars pour soutenir les particuliers et les entreprises.

En outre, le G20 a également approuvé l'initiative de suspension du service de la dette en avril pour répondre aux besoins immédiats de liquidités des pays à faibles revenus afin de garantir leur capacité à concentrer toutes les ressources disponibles sur la lutte contre la pandémie.

Dans un proche avenir, "nous devons nous attaquer aux vulnérabilités exposées par le COVID-19 tout en travaillant à

protéger les vies et les moyens de subsistance", a déclaré le roi Salmane, qui a exprimé son optimisme quant aux progrès réalisés dans le développement de vaccins, de thérapies et d'outils de diagnostic pour le COVID-19.

A ce propos, il a souligné qu'il était essentiel de créer les conditions d'un accès abordable et équitable à ces outils pour tous les peuples.

Le sommet de deux jours des dirigeants du G20 réunit des chefs d'Etat ou de gouvernement de 19 pays et de l'Union européenne, ainsi que des dirigeants de pays invités et des représentants d'organisations régionales et internationales invitées, pour discuter de la coopération économique mondiale.

Le sommet marque la fin de la présidence saoudienne du G20 qui a débuté en décembre 2019.

EGYPTE

La Banque agricole s'allie à la SFI pour faciliter l'accès aux pompes d'irrigation solaires

La Banque agricole égyptienne s'est associée à la Société financière internationale (SFI) pour mettre en place des produits financiers permettant aux agriculteurs de se doter de pompes d'irrigation solaires.

La Société financière internationale (SFI) s'est associée avec la Banque égyptienne agricole (ABE) pour faciliter

l'accès des fermiers aux systèmes solaires d'irrigation devant permettre aux exploitants agricoles d'économiser 875 millions de dollars/an.

Selon la SFI, le recours à ces systèmes d'irrigation permettra aux agriculteurs d'économiser 875 millions de dollars qui auraient été utilisés en frais d'acquisition de diesel, tout en aidant à la réduction

des émissions de CO2 du pays. ABE dessert 4 millions de fermiers environ en Egypte, et est l'une des plus grandes banques du pays. Grâce à ce partenariat, elle renforcera ses capacités et mettra en place des produits financiers adaptés à cet objectif. Selon le vice-président de l'ABE, Sami Abdel Sadek, étendre l'usage des technologies solaires aux

fermiers fait partie de la stratégie de la banque qui consiste à appuyer l'agriculture et le développement rural en Egypte. "Cela contribuera également à l'atteinte de la stratégie nationale à l'horizon 2030 qui est d'encourager les investissements agricoles et de rationaliser l'usage des ressources énergétiques dans le secteur", a-t-il indiqué.

CORÉE DU SUD

Plus de 3% des voitures immatriculées sont écologiques

Les automobiles respectueuses de l'environnement, telles que les véhicules électriques (VE) et les voitures à hydrogène, représentent plus de 3% du total des véhicules immatriculés en Corée du Sud, a relevé dimanche un rapport du ministère du Territoire, de l'Infrastructure et du Transport.

Quelque 766.464 véhicules verts étaient immatriculés en Corée du Sud fin octobre, représentant 3,16% du total,

selon les données du ministère, qui précise que c'est la première fois que la part des voitures écologiques dépasse la barre des 3%. La proportion de ces automobiles propres augmente régulièrement. Il a atteint 1,99% en 2018 et 2,54% l'année dernière. Le nombre de véhicules écologiques immatriculés a bondi de 34% sur un an à fin octobre.

Parmi eux, les hybrides ont grimpé de 29,5% passant à 628.164 unités, tandis que

les véhicules électriques ont connu une forte hausse de 54,4% pour s'élever cette année à 128.258 unités, indique le rapport.

En juillet, le gouvernement avait dévoilé un plan visant à injecter 20,300 milliards de won (18,1 milliards de dollars) d'ici 2025 afin de renforcer le futur secteur de la mobilité, y compris les véhicules électriques et les voitures à hydrogène, dans le cadre de ses projets "Nouveaux accords numériques et verts".

CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT Forte mobilisation citoyenne dans les wilayas du centre

La campagne nationale de reboisement a été marquée par une forte mobilisation de la société civile, des élèves et des citoyens qui ont participé samedi aux côtés des autorités locales civiles et militaires à la plantation de dizaines de milliers d'arbustes au niveau des zones touchées par les incendies, on constaté les journalistes de l'APS.

Tous les moyens humains et matériels nécessaires à la réussite de cette campagne nationale placée sous le slogan "Qu'il le plante", dont le coup d'envoi a été donné par le Premier ministre Abdelaziz Djerad à partir de la wilaya de Tipasa, région la plus touchée par des incendies de forêts, afin de faire "revivre les espaces forestiers" ravagés par les flammes et "semer l'espoir".

Dans cette wilaya la plus touchée par les incendies qui s'étaient déclarés dans la nuit du 6 au 7 novembre courant causant des pertes estimées à 820 hectares de couvert végétal et ayant fait deux morts, il a été procédé à la plantation de 3000 plants essentiellement des oliviers sur les hauteurs de Tipasa, au barrage Boukerdane à Sidi Amar. Dans la wilaya de Bida, le wali Kamel Nouisser a lancé l'opération de plantation de 15 000 plants de pin, caroubier, eucalyptus, sur les hauteurs de Sidi Sarhane dans la commune de Bouinane. A Djelfa, la campagne de reboisement a été lancée à partir de Medjabra (5 km au sud de la wilaya) par la plantation de quelque 10 000 plants.

Le conservateur des forêts de Djelfa, Mohamed Doumi, a observé que cette campagne vise à renforcer l'aspect bénéfique dans la protection du patrimoine forestier.

De son côté, un bénévole de l'association "le lion de l'Atlas pour les



activités de montagne", Abdelkader Chouiha, a estimé que l'opération de reboisement "est une réponse forte aux ennemis de la nature et aux criminels qui ont détruit récemment des espaces naturels".

A Chlef, quelque 5 000 arbustes ont été plantés au niveau de la forêt de Kfafa. Le chargé de communication de la conservation de forêts a souligné que son institution "suit de près les espaces brûlés en procédant au reboisement de certains et en laissant d'autre se régénérer naturellement", a-t-il dit.

Le wali de Chlef Lakhdar Sedass a considéré que cette opération de repeuplement vise à "faire revivre ces espaces et à préserver l'environnement", avant de saluer la participation des différents partenaires et institutions. A noter que cette wilaya a enregistré dans la nuit du 6 au 7 novembre courant, le déclenchement de plusieurs incendies au

niveau du massif forestier de la commune de Oued Goussine, ayant détruit 310 ha de pin d'Alep et de broussailles et causant des pertes à 34 agriculteurs de la région.

A Ain Defla, 4600 plants de chêne vert et de cyprès ont été plantés au niveau de la région de Timakswine, relevant de la commune d'El Mayenne.

Dans la wilaya de Médéa, plus de quinze mille plants ont été mis en terre dans plusieurs localités. Le coup d'envoi a été donné au niveau de la forêt "El-Fernane", dans la commune de Berrouaghia, avec comme objectif la plantation de plus de 500 000 arbustes d'ici à mars prochain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Boumerdes, un total de 15 000 plants, à raison de 5000 arbustes par wilaya, ont été plantés ce samedi à travers des espaces fores-

tiers touchés par les incendies de l'été dernier.

Dans la wilaya de Bouira, le coup d'envoi de l'opération de plantation de quelque 5 000 arbustes à Ain Tork et à Mesdour, a été marqué par la présence, aux côtés des autorités locales, du conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, qui a souligné que "le peuple algérien est connu pour sa culture de solidarité en ce genre de situation pour faire face aux incendies de forêts, dont nous dénonçons fermement les derniers feux enregistrés dans notre pays", a-t-il dit.

A Boumerdes, où les 150 incendies enregistrés depuis l'été dernier à la mi-novembre courant, ont ravagé 768 ha d'espaces forestiers, le wali Yahia Yahiatene a relevé que cette campagne de reboisement, dont le coup d'envoi a été donné à partir de la forêt de Sidi Helou sur les hauteurs de Boudouaou, symbolise la continuité de la vie et vise à inciter les citoyens et la société civile à contribuer à l'effort de reconstitution du couvert végétal détruit par les incendies.

A Tizi-Ouzou, le coup d'envoi de la campagne de reboisement a été donné par le wali Mahmoud Djamaa à partir de la forêt de Harouza qui surplombe la ville de Tizi-Ouzou où il a été procédé à la plantation de 5000 arbustes.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 2 décès et 179 blessés durant les dernières 24 heures



Deux (02) personnes ont trouvé la mort et 179 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié dimanche par les services de la Protection civile (PC).

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la PC ont effectué durant la même période, 59 opérations de sensibilisation à travers 12 wilayas (48 communes), portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique, a relevé la même source.

Les unités de la PC ont effectué 106 opérations de désinfections générales à travers 21 wilayas (53 communes ont été ciblées), a relevé la même source, ajoutant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, où la PC a mobilisé pour les deux opérations 385 agents, 37 ambulances et 67 engins.

Les éléments de la PC sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 23 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant notamment des appareils de chauffage dans les wilayas de Oum El Bouaghi (4 personnes), de Bejaia (4 personnes), de Naama (4 personnes), de Guelma (4 personnes), de Batna (4 personnes) et de Djelfa (3 personnes), a noté la même source, précisant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées dans un état satisfaisant vers les structures sanitaires.

Par ailleurs, les éléments de la PC sont intervenus dans la wilaya de Skikda pour des opérations de reconnaissance suite à une secousse tellurique d'une magnitude de 5,2 sur l'échelle de Richter.

L'épicentre a été localisé à 12 km au sud ouest de la commune d'El Harrouch, ressentie à travers les wilayas de Jijel, Mila, Guelma et Constantine, sans faire de dégâts. En outre, les unités de la PC ont enregistré 2.668 interventions, dans les différents types d'intervention pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité ainsi que les opérations de sensibilisation et de désinfection relatives au Covid-19.

Plantation de milliers d'arbustes à l'Ouest du pays

Les wilayas de l'Ouest du pays ont enregistré, samedi, la plantation de milliers d'arbustes dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, organisée sous le slogan "qu'il le plante".

Dans la wilaya d'Oran, une opération de plantation de 3.000 arbustes a débuté au niveau de la forêt de la plage de Madagh (ouest d'Oran), avec la participation d'un grand nombre d'adhérents d'associations versées dans le domaine de l'environnement et de la société civile et de citoyens.

Cette opération porte sur la mise en terre de 3.000 arbustes de pin d'Alep sur une surface de 2 hectares à la forêt de Madagh dans la commune d'Ain El Krema, a indiqué la cheffe de la subdivision des forêts de la daira de Boutéllis, en marge de cette action qui s'est déroulée en présence des autorités locales.

La forêt jouxtant la plage de Madagh, qui a fait l'objet d'incendies dernièrement, bénéficiera d'une protection pour au moins 3 années jusqu'à la régénération du couvert végétal en vertu d'une décision communale interdisant le pâturage et l'accès aux personnes, a fait savoir Mme Boukraris.

La campagne de reboisement se poursuivra avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels jusqu'à mars prochain.

Des opérations de plantation sont programmées dans d'autres espaces boisés de la wilaya, dont une samedi prochain au "Ravin de la vierge" dans la commune de Misserghine.

Dans la wilaya de Naama, l'opération de plantation de 5.000 arbustes a été menée au niveau de la localité Koukiet Touadjer au nord de la commune de Naama avec la participation d'éléments de la gendarmerie nationale, des douanes, de la protection civile, de la

conservation des forêts, d'associations et des citoyens.

Il a été procédé, dans la partie-sud de la wilaya, à des opérations similaires avec la participation de plusieurs secteurs et services communaux, des citoyens et de la société civile, notamment dans les communes d'Ain Sefra, Tiout, Moghrar, Sfissifa et le village de Draa Saa.

Dans la wilaya d'El Bayadh, une opération de plantation de 5.000 arbustes a eu lieu au niveau de Draa Lahmar sous la supervision des autorités de la wilaya et avec la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire, de la gendarmerie, de la sûreté nationale, des douanes, du secteur forestier, de la protection civile, des Scouts musulmans algériens et des associations.

Le chef de service protection végétale et animale à la conservation des forêts de la wilaya, Amine Heddi a souligné que dans le cadre de cette campagne nationale, le secteur des forêts a programmé d'autres opérations de reboisement qui toucheront différentes zones où se trouve le barrage vert et d'autres sites forestiers.

A Tiaret, divers organismes et associations ont participé à la plantation de plus de 5 000 arbustes de différentes variétés dans la forêt de Chaouchaoua au chef-lieu de wilaya.

A l'occasion, le wali, Mohamed Amine Dramchi a déclaré, à la presse, que cette opération est le début d'une action visant à concrétiser le plan élaboré pour la régénération des zones boisées affectées par les incendies, en plus de la plantation de plus de 1,2 million d'arbustes dans la wilaya au titre du plan national 2020-2024.

La wilaya de Mostaganem a enregistré, dans le cadre de cette campagne nationale, la mise en terre de plus de 6.000 arbustes à la forêt de El Hachem dans la commune de Sayada avec la participation des autorités locales, des éléments de l'ANP, de la gendarmerie, de la police, de la

protection civile et de plusieurs secteurs et de représentants de la société civile et de citoyens.

Par ailleurs, une opération de plantation de 3.000 arbustes a été menée dans la forêt de Sassel dans la wilaya d'Ain Temouchent, par des membres de l'Armée nationale populaire, de la gendarmerie nationale, des services de police et des douanes, en plus de plusieurs secteurs et associations.

Le wali M'hamed Moumene, qui a donné le coup d'envoi de l'opération, a indiqué que la campagne nationale de reboisement touchera toutes les communes de la wilaya, saluant la contribution des citoyens pour compenser les arbres endommagés par les incendies.

Dans le même contexte, 10.000 arbustes ont été plantés au niveau de la zone de Kraiche dans la commune de Tamlaht (Tissemsilt), qui verra au cours de la saison de reboisement la plantation de 800 ha d'arbres forestiers, a affirmé le wali, Abbès Badaoui qui a présidé l'opération avec la participation des instances, associations et de citoyens.

En outre, 10 000 arbustes ont été plantés à Ain Fezza (Tlemcen) dans le cadre d'une opération visant à planter 475.000 arbustes dans la wilaya, de même que dans la wilaya de Relizane où plus de 5 000 arbustes ont été plantées le long du barrage "Es-saada" dans la commune de Sidi M'hamed Benaouda et dans la Saïda (8.000 arbustes dont 5.000 dans la forêt de Tazguet (commune d'Ouled Khaled) et 3.000 dans la forêt de Sidi Ahmed Zeggai à l'ouest), ou encore la wilaya de Mascara (5.000 arbrisseaux mis en terres dans la forêt de Nesmoth, avec la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire, de la gendarmerie, de la sûreté nationale, de la protection civile et différents secteurs et associations.

ENERGIE RENOUVELABLES

L'Agence internationale IRENA s'allie au GWEC pour promouvoir l'éolien

L'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA) s'est associée au Conseil global de l'énergie éolienne (GWEC) pour accroître l'adoption et le déploiement de l'éolien et des énergies renouvelables (ENR) en général afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Selon les deux entités, "une décarbonisation rapide de l'ensemble de l'économie requerra une variété de changements de politiques et d'investissements".

Il s'agira entre autres d'intensifier les engagements en faveur du renouvelable, d'abattre les barrières de régulation et d'accès au marché, d'accroître l'accès au financement ainsi que le portefeuille des projets bancaires.

"L'énergie éolienne est la pierre d'angle de la transformation globale, et avec l'évolution des technologies et le renforcement de ses arguments économiques, elle continuera à supporter l'agenda mondial de croissance bas-carbone au



cours de la première moitié du siècle", a déclaré le directeur général de l'IRENA, Francesco La Camera. Il a, dans ce cadre

ajouté "unissant la connaissance, les capacités et l'influence de nos deux organisations, nous pouvons travailler conjointement à la levée des barrières politiques et d'investissement et créer un environnement favorable au déploiement de l'énergie éolienne".

Entre autres actions, la collaboration entre les deux entités facilitera les projets d'énergies éoliennes dans la plateforme d'investissement climatique, une plus grande implication de l'industrie éolienne dans les dialogues industrie-gouvernement, dans les forums d'investissements et autres forums d'échange d'expertise.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Au moins 4 personnes sont mortes dans des inondations

Au moins 4 personnes sont mortes la nuit de vendredi à samedi dans des inondations provoquées par des pluies diluviennes à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC), selon les autorités.

L'incident s'est produit dans la commune de Selembao. "Les victimes ont été ensevelies par un mur de soutènement qui s'est écroulé sur leur maison", a déclaré Augustin Makiese, responsable de Selembao, l'une des communes surpeuplées de Kinshasa. Makiese a indiqué que

le drame a été "facilité par le manque de puits de rétention d'eau dans le quartier Lunda" qui relève de Selembao. Ce quartier juché sur le flanc d'une colline "ne devrait pas exister, vu l'état du sol" qui est "marécageux", a-t-il affirmé. Ce drame est le premier enregistré en 2020 dans une mégapole qui enregistre de lourds bilans à cause des inondations.

L'an dernier, Kinshasa avait enregistré 54 morts après des inondations engendrées par de fortes pluies. La RDC connaît régulièrement des catastrophes natu-



relles, aggravées essentiellement par l'absence de plans d'urbanisation de ses villes et d'infrastructures de drainage.

MIGRANTS

Le président capverdien appelle à des "réponses efficaces"

Le président capverdien, Jorge Carlos Fonseca, a appelé samedi la communauté internationale à trouver "des réponses efficaces" aux "phénomènes malheureux" liés à l'émigration clandestine après la découverte sur les côtes du Cap-Vert de dix corps de migrants.

"Face à ces phénomènes malheureux et tristes liés à la migration, des gens qui fuient

des conditions de vie très difficiles et misérables, des conditions sous-humaines, nous devons, avec la communauté internationale, tous travailler sur les causes en même temps, donner des réponses efficaces à ces faits terribles", a dit le dirigeant capverdien dans une déclaration diffusée sur la télévision publique. Malgré "nos difficultés, nous devons donner à ces rescapés le meilleur

traitement possible, que tout soit fait pour leur dignité.

C'est une obligation morale de l'Etat du Cap-Vert", a-t-il ajouté, en allusion à la prise en charge d'une soixantaine de personnes secourues après le naufrage le 15 novembre d'une pirogue sénégalaise au Cap-Vert.

Dix corps, probablement ceux de migrants clandestins ayant essayé de rallier l'Europe

par la mer, ont été repérés après ce naufrage sur les côtes de Sal, l'une des îles du Cap-Vert, ont annoncé les autorités jeudi soir.

Les dépouilles se trouvent dans un endroit difficile d'accès, mais les autorités tentent de parvenir jusqu'à elles pour leur donner un enterrement décent, a indiqué l'Institut maritime et portuaire de cet archipel de l'Atlantique.

MER BALTIQUE

Un ferry s'échoue avec 430 personnes à bord

Un ferry de la compagnie finlandaise Viking Line s'est échoué samedi après-midi dans un archipel situé en mer Baltique entre la Suède et la Finlande et les 430 personnes à son bord devront passer la nuit à bord en attendant d'être évacuées, a-t-on indiqué auprès de l'armateur et des secours.

Le "Grace", qui reliait Stockholm au port finlandais de Turku, a touché la rive vers 14H15 locales (12H15 GMT) pour une raison encore indéterminée peu avant une escale à Mariehamn, dans l'archipel

autonome des îles Åland, ont expliqué les garde-côtes finlandais. Des vents violents soufflent actuellement dans le secteur et seraient à l'origine de l'accident.

"Il n'y a pas de voie d'eau et aucune menace immédiate" pour les passagers, ont-ils précisé sur Twitter.

A bord du navire de 218 mètres de long se trouvent 331 passagers et les 98 membres de l'équipage, a dit une porte-parole de la Viking Line. "Les passagers devront passer la nuit à bord et être débarqués (dimanche). La situation du

navire est stable. Dimanche nous dirons aux passagers avec quel navire ils pourront rejoindre la Suède et la Finlande", a-t-elle précisé.

Du fait de l'avis de tempête, la compagnie avait annulé la traversée d'un ferry plus petit mais jugé que le "Grace" était suffisamment grand pour affronter les mauvais temps.

En septembre, un autre ferry de la Viking Line, l'Amorella, s'était échoué dans ces mêmes îles Åland et les passagers avaient dû être évacués.

PAYS-BAS

Grippe aviaire : 190.000 volailles abattues

Les autorités néerlandaises ont abattu quelque 190.000 volailles après l'apparition d'une souche particulièrement contagieuse de la grippe aviaire dans au moins deux unités d'élevage avicole, a annoncé dimanche le ministre de l'Agriculture.

Des travailleurs sanitaires ont abattu environ 100.000 poules dans un élevage situé à Hekendorp, non loin de Gouda (ouest), et 90.000 poussins dans un élevage de Witmarsum, dans la Frise (nord).

Dans les deux cas, les autorités ont soupçonné "une souche hautement contagieuse de la variante H5", a indiqué le ministère dans un communiqué.

Aucune autre ferme d'élevage de volailles n'est située dans un rayon de un kilomètre autour de ces fermes, a-t-on ajouté.

"Les deux fermes ont été nettoyées pour empêcher la propagation de la maladie", a précisé le ministère. La grippe aviaire, propagée principalement par le truchement des oiseaux migrateurs, a été détectée dans plusieurs fermes des Pays-Bas depuis octobre. Le 23 octobre, la ministre néerlandaise de l'Agriculture Carola Schouten a imposé un confinement préventif à l'intérieur des bâtiments de toutes les exploitations avicoles commerciales après la découverte de deux cygnes morts porteurs d'une forme hautement contagieuse de la grippe aviaire H5N8.

AUSTRALIE

Un homme tué par un requin dans le nord-ouest

Un homme a été tué par un requin sur une plage touristique du nord-ouest de l'Australie, ont annoncé dimanche les autorités. L'attaque s'est produite dimanche matin sur la plage de Cable Beach, située sur le littoral nord de l'Etat d'Australie-Occidentale. Après avoir été sortie de l'eau et en dépit de l'intervention des secours, la victime a succombé à ses blessures. Dans un communiqué, la police de cet Etat a confirmé son décès "dans de tragiques circonstances".

Les attaques de requins sont rares à Cable Beach, une vaste étendue de sable blanc de 22 kilomètres située près de la ville de Broome. Habituellement, les autorités sont contraintes de fermer cette plage une à deux fois par an en raison de la présence de crocodiles d'eau salée dangereux pour l'homme.

Il s'agit de la huitième attaque mortelle depuis le début de l'année en Australie. Sur la même période, 22 attaques de requins ont été dénombrées par la Taronga Conservation Society, une agence gouvernementale.

CHILI

Séisme de magnitude 6,1 dans le centre du pays

Un séisme de magnitude 6,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été ressenti samedi dans plusieurs régions du centre du Chili, annonce le Centre national de sismologie.

La secousse tellurique s'est produite vers 21h55 heure locale (00h55 GMT dimanche) et avait son épicerie sur la côte centrale chilienne, à 84 km au nord-ouest de la ville de Constitución, située à 364 km au sud de Santiago, a précisé le Centre national de sismologie.

Le tremblement de terre a été ressenti dans les régions de Coquimbo, Valparaíso, la Région métropolitaine de Santiago, O'Higgins, Maule, Nuble, Biobío et en Araucanie. Le Service hydrographique et océanique de la marine chilienne (SHOA) a indiqué que les caractéristiques du séisme ne remplissent pas les conditions nécessaires pour générer un tsunami au large des côtes du Chili.

PORTUGAL - CORONAVIRUS

Le Portugal ferme ses écoles à la veille de jours fériés

Le gouvernement portugais a décidé de "renforcer" les restrictions pour freiner la propagation du nouveau coronavirus, notamment en fermant les écoles les lundi 30 novembre et 7 décembre, à la veille de jours fériés, a annoncé samedi le Premier ministre Antonio Costa. Confronté à un nombre de nouvelles

contaminations "extrêmement préoccupant", l'exécutif socialiste a fait le pari de diviser le pays en quatre zones, selon leur risque de propagation de l'épidémie, auxquelles correspondront à partir de mardi différents niveaux de restrictions, a-t-il précisé lors d'une conférence de presse à Lisbonne.

S A N T É - A L G É R I E

COVID-19 - TIZI-OUZOU

1000 lits d'hospitalisation et 70 de réanimation, mobilisables

Un total de 1000 lits d'hospitalisation et de 70 autres de réanimation, peuvent être mobilisés au niveau de Tizi-Ouzou, pour la prise en charge des malades atteints de la Covid-19, a indiqué, jeudi dans un communiqué, la cellule de communication de la wilaya. Pour faire face à la "recrudescence" des cas de contamination par le nouveau coronavirus enregistrés au niveau de la wilaya et sur orientations du wali Mahmoud Djamaa, "la direction locale de la santé et de la population (DSP) a augmenté la capacité en lits d'hospitalisation mobilisables, qui passe de 793 initialement dédiés pour les cas Covid-19, à 1000 lits pouvant être mobilisés en cas de besoin", a-t-on appris de même source.

Concernant les lits dédiés à la réanimation et qui sont actuellement au nombre de 37, ils pourront être portés à 54 lits en cas de nécessité, a souligné la cellule de communication.

En outre au titre du réajustement des dispositifs de prise en charge de cette pandémie, en les adaptant aux exigences de l'évolution de la pandémie, il a été décidé de doter les établissements de santé équipement de réanimation et d'augmenter la capacité et stockage de l'oxygène médicale ce qui permettra d'augmenter la capacité de prise en charge en réanimation à 70 lits, a-t-on observé.

Relevant que les services dédiés à la prise en charge de la covid-19 "ne sont pas saturés", le même communiqué précise qu'à la journée d'hier mercredi les 793 lits sont occupés à hauteur de 51 % pour les malades hospitalisés et 45 % pour les malades en réanimation médicale.

La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'un "formidable potentiel", en termes de capacité d'hospitalisation représenté par un total de 2250 lits, a-t-on rappelé. "Les capacités en hospitalisation n'étant pas saturées, l'accès des malades pour les soins relevant des autres pathologies reste garanti aux usagers à travers les structures de santé de la Wilaya", a-t-on rassuré. Outre ce volet d'hospitalisation, la DSP a également mis en œuvre d'autres mesures visant à limiter la propagation du virus Corona, et qui portent notamment sur la prévention à travers un plan d'information, de communication et de sensibilisation afin d'inciter les citoyens à plus de vigilance et au respect de mesures barrières (distanciation physique, port de masques de protection, hygiène générale et respect des mesures de confinement), a-t-on signalé.

Il a été aussi procédé à l'intensification des enquêtes épidémiologiques pour rompre la chaîne de contamination au renforcement des Services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMPEP) des EPSP pour la sensibilisation du grand public ainsi que dans le mode du travail et à la mobilisation des équipes des Unités de soins (UDS) pour encadrer les enquêtes en milieu scolaire", selon le même communiqué. Les mesures dédiées à la prise en charge du personnel de santé ont été également engagées. Il s'agit notamment du renforcement de la disponibilité des moyens pour sa protection de la mobilisation des structures d'hébergement, entièrement équipées à travers les auberges de jeunes réparties sur le territoire de la wilaya, et certaines structures hôtelières qui leur sont destinées en cas de besoins ou de confinement, le cas échéant.

Le dispositif spécial Covid-19 mis en œuvre par la DSP "se caractérise par son adaptabilité.

Il est conçu pour évoluer en fonction de l'évolution de la pandémie et toutes les ressources du secteur, qui recèle un potentiel appréciable et très conséquent, peut être mobilisé dans l'impérieuse nécessité afin de faire face aux exigences de la situation, qui est actuellement cernée et reste maîtrisée", a-t-on rassuré.

1088 nouveaux cas, 611 guérisons et 17 décès

Mille quatre-vingt huit (1088) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 611 guérisons et 17 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



PANDÉMIE - DÉSINFECTIONS

Plus de 17 000 opérations de désinfection réalisées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 (ONA)

L'Office national de l'assainissement (ONA) a annoncé samedi dans un communiqué avoir mené plus de 17.000 opérations de désinfection effectuées depuis le début de la pandémie.

"Ces opérations ont été menées en coopération avec les autorités locales, l'environnement, les forêts, la protection civile, les associations locales et étatiques", a précisé la même source.

"L'Office joue un rôle important à travers les opérations de désinfection qu'il mène sur les espaces publics, les rues et les quartiers résidentiels, les sièges d'institutions, les écoles et les hôpitaux.

A cet titre, plus de 17000 opérations de désinfection ont été effectuées depuis le

début de la pandémie", a ajouté le communiqué.

Au cours de ces opérations, des équipes d'agents ont été engagées et tous les moyens matériels nécessaires ont été mobilisés, y compris les camions hydrocureurs, des pompes à eau et les produits de nettoyage et de désinfection, a fait savoir l'ONA, soulignant que ces opérations ont ciblé aussi de nombreuses zones d'ombre.

En plus de ces campagnes, l'Office a mis en place un comité de suivi de l'évolution des cas de coronavirus dans l'entrepris, selon les instructions du ministère des ressources en eau.

Ce comité fait le suivi de l'évolution

des cas de contamination et donne des orientations pratiques afin d'éviter l'augmentation de la pandémie au sein de l'établissement conformément au protocole sanitaire de lutte contre la maladie. Aussi, dès l'apparition des premiers signes de la deuxième vague, l'ONA a procédé à la relance des opérations de désinfection et de nettoyage à travers toutes ses zones et unités, en exploitant toutes les ressources humaines et matérielles, a indiqué l'Office qui gère le réseau d'assainissement de 57.000 km à travers 1.151 communes répartis sur 44 wilayas.

L'ONA compte à son actif 155 stations d'épuration et 510 stations de relevage.

COVID-19 - STRUCTURES

Tlemcen : affectation du centre pour insuffisants respiratoires et d'une cité universitaire aux malades de la Covid-19

Deux nouvelles structures, à savoir l'hôpital pour jeunes insuffisants respiratoires qui dispose de 120 lits équipés et d'oxygène et une cité universitaire de 1.000 lits, ont été affectés au secteur de la santé de la wilaya de Tlemcen par les autorités locales afin d'augmenter les capacités actuelles d'accueil et de prise en charge des personnes affectées par le coronavirus.

L'hôpital des insuffisants respiratoires de 120 lits

implanté sur les hauteurs du plateau "Lalla Setti" a été totalement équipé en installations d'oxygène et en lits pour parer à toute augmentation du nombre de contaminations et contribuer à la prise en charge de tous les malades, a indiqué le wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, samedi lors d'une visite sur place. Par ailleurs, le secteur universitaire a mis à la disposition du secteur de la santé, une cité universitaire de 1.000

lits. Cet espace ne dispose pas d'installations d'oxygène mais servira au confinement des malades qui n'ont pas les moyens de s'isoler chez eux.

"La prise en charge sur le plan de l'hébergement et de la restauration sera assuré sur place toute la durée du confinement", a-t-il fait savoir. Le directeur de wilaya de la santé, Boukhiar Mansour.

La capacité actuelle du centre hospitalier universitaire de la wilaya de Tlemcen est estimée à l'heure actuelle à 200 lits équipés du nécessaire pour recevoir et prendre en charge les malades de la Covid-19, a-t-il fait savoir.

Concernant la disponibilité de l'oxygène, le directeur général du CHU de Tlemcen, Mazouri Nasreddine, a indiqué que les capacités du service en charge de Covid-19 sont passées de 45 sources d'oxygène à 90, en plus de l'acquisition d'un nouvel évaporateur d'oxygène de 6000 litres, "ce qui donne une capacité totale d'oxygène de près de 20.000 litres et permettra au CHU de Tlemcen d'être à

l'aise sur ce volet au rythme actuel d'hospitalisation estimé entre 10 et 15 malades par jour", a-t-il affirmé. Pour ce qui est des tests PCR, M. Mazouri a souligné que son administration a conclu un marché avec un fournisseur d'une valeur de 47 millions DA pour l'achat de 10.000 tests. Actuellement, le CHU de Tlemcen est pratiquement à 60 % de ses capacités de consommation et son administration est entrain de prévoir, soit un rattachement à ce marché, soit de conclure un nouveau pour l'année 2021. Pour la journée de ce samedi, le nombre de malades hospitalisés est estimé à 160, alors que les consultations quotidiennes sont passées de 80 personnes /jour à actuellement 120.

Parmi ce nombre, 10 à 15 personnes sont hospitalisées, alors que les personnes légèrement atteintes et non admises à l'hôpital reçoivent leur traitement et reviennent régulièrement pour des consultations, a-t-il ajouté.

APS

LUTTE CONTRE LA COVID-19

2^e opération bénévole pour la confection des masques de prévention au profit des élèves

La ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Hoyem Benfriha a supervisé, jeudi, en compagnie du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout le lancement de la deuxième opération bénévole pour la confection de masques de prévention au profit des élèves des établissements éducatifs, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19.

Cette opération a été lancée à l'Institut national spécialisé en forma-

tion professionnelle (INSPF) de Birkhadem (Alger) qui a bénéficié d'équipements et de machines à coudre pour la confection des masques octroyés par le bureau de l'Unicef à Alger, des associations et des entreprises nationales.

Mme Benfriha a salué cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de "la collaboration des membres du secteur dans la confection des masques pour lutter contre le coronavirus", indiquant que ces masques seront envoyés aux direc-

tions de l'éducation des wilayas pour les distribuer aux établissements éducatifs, ce qui permettra aux élèves de suivre leurs cours dans "les meilleures conditions sanitaires".

Pour sa part, M. Ouadjaout a appelé les enseignants, les encadreurs éducatifs ainsi que l'ensemble des membres de la famille éducative à "respecter rigoureusement" les mesures préventives prévues dans le protocole sanitaire, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DE LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

Au moins 1.381.915 décès

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 1.381.915 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles hier.

Plus de 58.165.460 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 37.053.500 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de samedi, 9.021 nouveaux décès et 580.396 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.503 nouveaux décès, l'Italie (692) et le Mexique (550).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 255.905 décès pour 12.090.469 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 4.529.700 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les



Les pays les plus touchés sont le Brésil avec 168.989 décès et 6.052.786 cas, l'Inde avec 133.227 décès (9.095.806 cas), le Mexique avec 101.373 décès (1.032.688 cas), et le Royaume-Uni avec 54.626 décès (1.493.383 cas).

Parmi les pays les plus

durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de décès par rapport à sa population, avec 134 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (108), l'Espagne (91), l'Argentine (82).

La Chine (sans les terri-

toires de Hong Kong et Macao) a dénombré un total de 86.431 cas (17 nouveaux entre samedi et dimanche), dont 4.634 décès et 81.481 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient dimanche à 11H00 GMT 433.865 décès pour 12.431.882 cas, l'Europe 369.144 décès (16.253.491 cas), les Etats-Unis et le Canada 267.302 décès (12.414.386 cas), l'Asie 187.681 décès (11.869.395 cas), le Moyen-Orient 73.549 décès (3.106.525 cas), l'Afrique 49.433 décès (2.059.651 cas), et l'Océanie 941 décès (30.131 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

USA

La barre des 12 millions de cas franchie

Les Etats-Unis, où la pandémie de coronavirus a repris de plus belle, ont franchi samedi la barre des 12 millions de cas recensés de Covid-19, selon les chiffres actualisés en continu de l'université Johns Hopkins.

Le pays, le plus touché au monde en valeur absolue, comptait samedi après-midi 12.019.960 cas, selon ce comptage

qui fait référence. Ce million de nouvelles infections a été enregistré en moins d'une semaine.

L'épidémie, qui a fait plus de 255.000 morts, est en phase "exponentielle" aux Etats-Unis, selon les autorités sanitaires. Les Américains ont été invités à s'abstenir de voyager pour Thanksgiving, le 26 novembre, plus

grande fête familiale des Etats-Unis, à l'occasion de laquelle des records de fréquentation sont traditionnellement battus dans les aéroports et sur les routes.

Et partout dans le pays, les responsables locaux ont dû se résoudre à imposer de nouvelles restrictions pour freiner la propagation du virus.

INDE

45.209 nouveaux cas en 24 heures

Le nombre total de cas d'infection au Covid-19 en Inde a atteint dimanche 9.095.806 avec 45.209 nouveaux cas enregistrés au cours des dernières 24 heures, selon le ministère de la Santé. Le nombre de décès est monté à 133.227 avec le décès de 501 patients depuis samedi. Il reste encore 440.962 cas actifs dans le pays, tandis que 8.521.617 personnes ont quitté l'hôpital après un traitement médical, a ajouté la même source. Le gouvernement fédéral est en train de renforcer les installations de test de dépistage du Covid-19 à travers le pays.

En date de samedi, un total de 131.733.134 tests ont été effectués, dont 1.075.326 tests effectués durant la seule journée de samedi, selon les chiffres publiés dimanche par le Conseil indien de la recherche médicale (ICMR).

Le vaccin contre le nouveau coronavirus développé par une compagnie indienne, est entré dans sa troisième phase d'essai vendredi.

Le Premier ministre Narendra Modi a convoqué vendredi une réunion pour examiner la stratégie vaccinale du pays.

ITALIE

Une campagne de vaccination sans précédent prévue fin janvier

L'Italie entamera fin janvier une campagne de vaccination sans précédent en commençant par les catégories de la population les plus exposées au Covid-19, a annoncé samedi le ministre italien de la Santé, Roberto Speranza.

La campagne "se déroulera vers la fin janvier, quand nous espérons pouvoir avoir les premières doses destinées aux catégories les plus exposées", a déclaré le ministre au Congrès des pharmaciens italiens.

Cette "campagne de vaccination sans précédent (...) requerra une mobilisation extraordinaire de toutes les forces en présence", a-t-il ajouté.

Alors que le mouvement opposé aux vaccinations compte de nombreux adeptes en Italie, le ministre a rappelé que "les vaccins ont représenté un bond en avant dans l'histoire de l'humanité".

"Aujourd'hui, nous parlons d'une possibilité concrète (...) dans peu de temps nous pourrions disposer de cet instrument et cela nous donne la mesure de la capacité de l'être humain à réagir face à un défi aussi grand", a-t-il ajouté.

Vendredi, le Comité technico-scientifique, un organisme public chargé de conseiller le gouvernement dans sa politique de lutte contre la pandémie, a rap-

pelé que "la présence de l'Agence italienne du médicament et des agences internationales de régulation nous donne des garanties sur la sécurité des vaccins". Cette mise au point est intervenue après qu'un virologue de renom, Andrea Crisanti, très présent dans les médias, eut déclaré : "Normalement il faut de cinq à huit ans pour produire un vaccin et donc celui de janvier, moi, je ne le ferais pas".

Selon un sondage de l'Institut Ipsos pour la chaîne de télévision La7 rendu public mardi, 16% des Italiens interrogés affirment qu'ils refuseront le vaccin qui sera disponible en 2021 et 42% attendront pour en mesurer d'abord l'efficacité.

Seuls un tiers d'entre eux ont répondu qu'ils le feraient "certainement sitôt sera-t-il disponible".

En outre, 58% estiment qu'il n'y en aura pas suffisamment pour tout le monde.

L'Italie, le premier pays européen à avoir été durement frappé par la première vague du coronavirus, a jusqu'ici enregistré au moins 1,34 million de cas, dont plus de 48.000 ont été mortels.

La péninsule est actuellement divisée en différentes zones en fonction des risques face à la pandémie, allant du

rouge au jaune en passant par l'orange.

Tout le pays doit respecter un couvre-feu actif entre 22H00 et 05H00.

8^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES GRANDS LACS Création d'un groupe d'experts pour lutter contre la Covid-19

Les participants à la 8ème Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL) ont décidé de former un groupe d'experts pour lutter contre le coronavirus (Covid-19), ont rapporté des médias. Cette huitième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement a réuni le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres et le Président de la Commission de l'Union africaine. Concernant les grands thèmes abordés, deux grands points sont à souligner, l'élection de l'Angola à la présidence de l'organisation régionale pour les années à venir et la création d'un groupe d'experts pour lutter contre la Covid-19 dans la région, selon les médias africains. La (CIRGL) a été organisée suite aux nombreux conflits politiques qui ont marqué la Région. Elle a vu le jour en 2000 et résulte de la reconnaissance de la dimension régionale des conflits et de la nécessité d'un effort concerté en vue de promouvoir la paix et le développement durable dans cette partie du monde. Cette édition 2020 était l'occasion pour l'Angola de prendre la

FRANCE

200 établissements médico-sociaux sous surveillance grâce à l'analyse de leurs eaux usées

Un projet pilote associant le bataillon des marins-pompiers de Marseille et une start-up locale permet de traquer la présence du SARS-CoV-2 dans les eaux usées de près de 200 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), rapportent des médias.

Le projet vise à détecter au plus tôt la présence du nouveau coronavirus au sein des (Ehpad) pour isoler rapidement les cas positifs et prévenir le développement de clusters dévastateurs dans des populations à risque, selon Le Monde.

Il s'agit d'un projet pilote et l'agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur annonce prudemment qu'elle ne peut pas "se prononcer sur la validité scientifique de cette méthode".

Mais elle y porte une attention toute particulière, alors que 359 résidents d'Ehpad ont été diagnostiqués positifs dans les Bouches-du-Rhône en une semaine.

Le 30 octobre, l'agence s'est engagée officiellement avec le bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMP) dans un protocole expérimental de huit semaines pour étendre le dispositif à dix autres Ehpad et seize nouveaux établissements pour personnes en situation de handicap dans les Bouches-du-Rhône.

La surveillance a permis, dès la fin juillet, de détecter les "signaux faibles" annonçant le rebond de la pandémie qui a touché Marseille.

"Tester les eaux usées à l'échelle de la ville donne une cartographie macro de la situation, mais nous voulions affiner notre perception des zones infectées pour cibler nos campagnes de tests PCR, et surtout tout faire pour protéger les populations les plus fragiles", explique le contre-amiral Patrick Augier, commandant du BMP, qui voit le combat contre la Covid comme "une guerre de mouvement". L'idée de cette stratégie ciblée a germé dès le premier confinement. Parallèlement à l'initiative de l'Observatoire épidémiologique dans les eaux usées (Obépine), le BMP, soutenu par la ville de Marseille, lance des analyses des eaux usées de la station d'épuration de la ville.

C4Diagnostics, entreprise créée en 2017 sur le campus universitaire de Luminy, développe les kits de prélèvement et réalise les tests.

La cellule Comete - pour Covid-19 Marseille Environnement Testing - regroupant une quarantaine de marins-pompiers a lancé en septembre une surveillance sur les Ehpad volontaires.

Soixante-dix-huit établissements de la métropole se voient ainsi tester une fois par semaine. "Travailler sur les eaux usées n'est pas simple, car tout un tas de cochonneries viennent troubler la lecture", reconnaît Younes Lazrak, cofondateur de C4Diagnostics. "Nous recherchons l'ARN du virus et nous avons affiné nos méthodes jusqu'à arriver à une sensibilité de 100 copies génomiques du virus par millilitre.

Dans un Ehpad, cela permet de détecter un pensionnaire positif sur une centaine de résidents", a-t-il dit.

MAUX DE L'HIVER : COMMENT FAIRE FACE ?

Le retour du froid signe aussi celui des virus : rhume, angine, grippe, gastro-entérite s'en donnent à cœur joie... Faut-il redouter le froid et les épidémies ?

Environ 200 virus circulent, qui provoquent en moyenne 3 infections par an et par personne. Peut-on leur échapper ou, tout au moins, réduire les risques de contamination ?

LES ÉPIDÉMIES SONT-ELLES PLUS FRÉQUENTES QUAND LE THERMOMÈTRE PLONGE ?

L'augmentation des maladies respiratoires est indéniable en hiver. Tout comme celle de la grippe et des gastro-entérites. En 2008, des chercheurs ont étudié la propagation des virus en variant la température et l'humidité de l'environnement. Ils ont constaté qu'une température de 5 °C et un degré d'humidité de 20 % offraient les conditions idéales pour la transmission virale. Philip Rice, de l'hôpital St-Georges de Londres, a par sa part, suggéré que les ultraviolets joueraient un rôle dans les épidémies. Selon ses travaux, ces rayons dégraderaient naturellement les virus.

Or, au cours de l'hiver, l'ensoleillement est minimal. Et si, en 2018, 1 Français sur 5 un tiers des personnes hospitalisées ont été malades en avril et en mai, c'est parce que la météo massade a joué les prolongations. En 2009, l'Institut national de veille sanitaire justifiait aussi les épidémies hivernales par la promiscuité : nous aurions davantage tendance à nous concentrer dans des espaces confinés,



peu aérés, et à nous blottir les uns contre les autres près de la cheminée lorsqu'il fait froid.

LES VIRUS SONT-ILS PLUS NOMBREUX EN HIVER ?

Il semble que ce soit le cas. Une équipe sud-coréenne a filtré l'air à

veut aucun mal (ils s'attaquent aussi aux arbres, aux champignons, aux bactéries). Reste que, dans l'étude, leur concentration variait indiscutablement selon les saisons, avec un pic en janvier et un déclin à partir du printemps. On sait aussi que certains virus, comme celui de la grippe, survivent plus longtemps dans l'air lorsque la météo est humide et froide. Cette longévité augmentée leur donne évidemment plus de chances de contaminer un pauvre humain.

FAUT-IL REDOUTER LE FROID ?

Contrairement à une opinion répandue, l'air froid ne peut, à lui seul, provoquer une infection : elle résulte toujours d'un déséquilibre entre la virulence d'un microbe et nos capacités de résistance. Néanmoins, être transi concourt à saper nos défenses. Normalement, les narines filtrent, humidifient et réchauffent l'air que nous inhalons, formant ainsi une barrière contre les agressions (c'est parce de nombreux vaisseaux sanguins le réchauffent que nous avons le nez rouge quand l'air est glacé).

Soufflé, dans une forêt et dans un complexe industriel et trouvé entre 2 et 400 millions de virus dans un mètre cube d'air. Ce qui revient à dire que, sans le savoir, nous inhalons jusqu'à 400 000 virus par minute ! L'immense majorité d'entre eux, heureusement, ne nous

tallent plus facilement. De plus, tout le corps se contracte frileusement, ce qui conduit à une stagnation des déchets au niveau cellulaire et à un mauvais approvisionnement des tissus en oxygène et en nutriments. D'où un organisme affaibli, qu'un excès de chauffage contribue fréquemment à amollir un peu plus.

NOTRE IMMUNITÉ EST-ELLE PLUS FAIBLE EN HIVER ?

Il ne suffit pas qu'un virus pénètre dans l'organisme pour que l'on tombe malade. La dose de virus nécessaire à l'infection diffère selon l'attaquant.

Par exemple, on estime qu'il faut entre 10 et 100 particules virales de rotavirus pour déclencher une gastro-entérite. Mais tout va dépendre aussi des défenses de l'organisme attaqué. Or, non seulement les virus sont plus nombreux quand la météo fait grise mine, mais nous sommes aussi plus vulnérables. En effet, les cavités nasales et les sinus sont tapissés d'un revêtement (la muqueuse) qui fabrique du mucus. Celui-ci a pour rôle de piéger les microbes qui emprunteraient ce chemin. Mais cette barrière se trouve amoindrie en hiver. Le manque de lumière, caractéristique de la saison hivernale, a aussi un effet néfaste sur l'immunité. Il existe heureusement des remèdes pour la renforcer !

NON, ON NE PEUT PAS «ATTRAPER FROID»

Comme tous les mythes, celui du «coup de froid» a la peau dure. Pourtant, les baisses de températures ne sont pas directement responsables des maladies hivernales. Explications du Pr Anne-Claude Crémeux, infectiologue à l'hôpital Saint-Louis à Paris.

L'hiver approche, et le froid aussi. Comme chaque année, vous allez entendre ou prononcer cette fameuse phrase : «attention, tu vas attraper froid». Le problème ? Il s'agit d'une idée reçue. Avant tout parce que si le froid est désagréable, il n'est pas une maladie : «Ce n'est pas lui qui vous rend malade, mais l'infection par un virus», explique tout simplement le Professeur Anne-Claude Crémeux, infectiologue à l'hôpital Saint-Louis, à Paris. Autrement dit, c'est lors d'un contact rapproché avec une personne malade ou en touchant un objet ou un support sur lesquels se trouve un virus ou une bactérie, que l'on se contamine.

S'IL NE NOUS REND PAS DIRECTEMENT MALADE, LE FROID NOUS AFFAIBLIT

Mais attention toutefois : les baisses de températures ne sont évidemment pas sans danger pour vous. Le froid favorise certaines maladies", poursuit le Professeur Crémeux, "parce qu'il engendré une irritation de la muqueuse respiratoire". Une irritation qui prépare donc le terrain pour d'éventuelles infections : la muqueuse respiratoire - qui sert de barrière naturelle - étant fragilisée, elle joue moins bien son

rôle, laissant une porte d'entrée aux bactéries et virus. D'autre part, notre corps n'étant pas naturellement conçu pour lutter contre les chutes de mercure (là où la transpiration nous permet d'évacuer la chaleur), les vagues de froid pompent une bonne partie de notre énergie, diminuant nos défenses immunitaires et provoquent une surmortalité notamment due à la hausse des accidents cardio-vasculaires.

LA SCIENCE IGNORE ENCORE POURQUOI LES VIRUS AIMENT LE FROID

Mais pas seulement, puisque l'on constate également que les virus circulent beaucoup plus l'hiver. Très bien, mais pourquoi ? L'hiver, nous sommes beaucoup plus souvent à l'intérieur. Et comme nous l'avons vu avec l'épidémie de Covid, les virus se transmettent plus facilement dans les milieux clos", explique le Professeur Crémeux, avant de confesser une certaine impuissance : «Mais de façon plus générale, on ne sait pas fondamentalement pourquoi les périodes de froid favorisent autant dans la circulation des virus. Ça s'est d'ailleurs aussi révélé pendant cette épidémie : non seulement la capacité saisonnier d'un virus est difficile à prévoir, mais on ne sait pas encore le lien à ces caractéristiques structurales ou fonctionnelles du virus. Ça reste quelque chose de très mal connu». Le fait que nous tombions plus souvent malades l'hiver serait donc une simple coïncidence ? Pas pour les chercheurs suédois de



L'université de Gothenburg, qui avaient observé en 2017 que la grippe apparaissait après une première période de temps froid et sec, ladite sécheresse allégerait les microparticules de l'air ambiant et favoriserait les mouvements viraux. «Mais enfin tout ça me paraît assez fragile», commente le Professeur Crémeux, au fait de l'étude. «La vérité, c'est qu'on ne sait pas grand-chose. Quoi qu'il en soit, ce hiver comme tous les autres, il nous faudra lutter contre la mala-

die en répétant les gestes sanitaires que nous connaissons aujourd'hui tous par cœur, mais aussi en évitant les fortes variations thermiques (les fameux «chaud-froid») qui destabilisent l'organisme en diminuant nos défenses immunitaires. Alors ne surchauffez pas votre intérieur, aérez quotidiennement votre intérieur pour renouveler l'air et superposez les couches de vêtements. Le printemps finira par arriver !

Pourquoi la vitamine A et l'hiver sont des alliés pour perdre du poids ?

C'est en hiver que l'on pourrait le plus facilement perdre du poids, surtout avec un bon taux de vitamine A ! Des chercheurs viennent de révéler l'intérêt de la vitamine A et du froid pour convertir les mauvaises graisses en bonnes graisses.

La bonne graisse, c'est celle qui "brûle" pour produire de la chaleur, c'est celle que l'on peut éliminer et qui nous est utile pour se réchauffer. L'autre, c'est celle que l'on stocke et qui nous encombre. Dans une étude publiée sur Science Direct, des chercheurs révèlent que le taux de vitamine A, couplé avec l'action du froid extérieur pouvaient permettre au corps de convertir les mauvaises graisses (blanches) en bonnes graisses (brunes). LE CORPS A FROID ET FAIT GRIMPER LA VITAMINE A

Concrètement, quand le corps a froid, il fait grimper son taux de vitamine A, qui peut aussi être boosté avec une alimentation riche en celle-ci. A savoir en consommant des carottes, de la patate douce, de la courge d'hiver cuite, du hæng, du melon, du poivron rouge cru ou cuit par exemple. En augmentant ce taux, le corps fait aussi croître la protéine qui permet de transporter la vitamine dans le sang. C'est cette protéine de liaison au rétinol qui permettrait d'irriguer tout le corps en vitamine A et de voir, au contact du froid, la graisses blanches brunir. C'est du moins ce que les chercheurs ont constaté sur les souris étudiées. A ce moment-là, la graisse blanche est "consommée" par le corps pour se réchauffer, et en partie éliminée. Via cette découverte, les scientifiques espèrent pouvoir reproduire le même mécanisme et s'en servir comme piste thérapeutique pour lutter contre l'obésité.

POURQUOI CERTAINES PERSONNES SONT-ELLES PLUS FRILEUSES QUE D'AUTRES ?

L'humanité est divisée en deux catégories : ceux qui ont toujours (ou souvent) froid, et les autres. C'est un fait, mais l'heure est venue de vous expliquer ce qui se cache derrière cette éternelle scission.

L'expérience est assez simple à mettre en place hors période de crise sanitaire : regroupez une dizaine de personnes dans un espace clos en hiver, et attendez. Rapidement, un premier groupe va se dégager et constater un froid intolérable. Dans la foulée, un second groupe émergera et tentera de dissuader le premier de monter le chauffage, prétextant "qu'on crève déjà de chaud". Eh bien, au risque de le décevoir, aucun des deux clans n'a raison. Nous ne sommes absolument pas égaux face au froid.

Divers facteurs peuvent expliquer cela, comme des différences d'alimentation et d'activité physique (le mouvement crée de la chaleur) ou encore des problèmes pathologiques (comme un dysfonctionnement de la thyroïde, qui joue sur la régulation de la chaleur, ou des soucis de circulation sanguine). Mais les explications principales ne se trouvent pourtant pas là.

UNE HISTOIRE DE SURFACE CORPORELLE ET DE MÉTABOLISME

Les personnes particulièrement frileuses souffriraient avant tout d'un rapport défavorable entre leur surface et leur masse : "Les gens qui ont 'toujours froid' ont généralement une masse musculaire trop faible par rapport à leur surface corporelle", explique le médecin américain Christopher Minton, spécialiste de la question, à Upworthy. Leur température corporelle réelle n'est peut-être pas vraiment inférieure à la normale, mais ils ont froid parce que leur corps leur dit de conserver la chaleur."

Mais ce n'est pas tout. Les différences d'activité métabolique entre les individus entrent également en ligne de compte. "Nos cellules vont utiliser en permanence toute sorte de molécules carbonées pour faire différentes transformations", précise ainsi le professeur de biochimie Daniel Riequier à Sud Ouest. "Quand nos cellules fonctionnent, elles oxydent des substrats à partir de l'oxygène que nous inhalons. Et quand on



oxyde des substrats, il y a inévitablement une partie de l'énergie d'oxydation qui est perdue sous forme de chaleur. Résultat : celles et ceux qui, pour de mystérieuses raisons, bénéficient de cellules particulièrement performantes seraient donc moins frileux.

Une loterie tout aussi injuste, par ailleurs, que celle de la graisse brune, soit des tissus adipeux producteurs de chaleur repérés chez les animaux hibernants et les nourrissons, mais récemment découverts chez les adultes également. Seulement là, aussi, tout le monde n'en affiche pas la même quantité. Ce qui pourrait expliquer pourquoi vous portez un pull quand d'autres se promènent en débardeur.

En marge de toutes ces considérations, une question continue d'agiter l'humanité depuis des lustres : les femmes sont-elles plus frileuses que les hommes ? Sachez-donc - et cela ne vous sur-

prendra pas - que nous n'avons toujours pas la réponse, les scientifiques n'ayant toujours pas trouvé de consensus.

Et ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Une étude américaine publiée en 1998 dans The Lancet constatait ainsi que les mains des femmes étaient 1,5°C plus froides que celles des hommes en moyenne, tandis que leur température interne, elle, était légèrement supérieure. La conclusion des chercheurs : la chaleur perdue au niveau des extrémités (qui relaient la sensation de froid au cerveau) au profit des organes internes accentue la sensation de froid chez les femmes.

Très bien, mais deux ans plus tard, en 2000, une équipe canadienne menée par Peter Tikuisis avance qu'il faut aussi tenir compte de la corpulence des sujets. Elle constate ainsi que 5 hommes et 6 femmes de corpulence similaire plongées dans un bain à 18°C pendant une heure se refroidissent aussi vite (avec une perte de 0,47°C par heure). Bref, nous en revenons à la question du rapport de masse/surface : les femmes, dont la masse musculaire est généralement moindre que les hommes, seraient plus frileuses pour cette raison précise.

Mais d'autres experts, comme le directeur de recherche au CNRS Emmanuel Bourin, avancent de leur côté que cette inégalité entre hommes et femmes viendrait avant tout de leurs différences hormonales : "Les molécules réceptrices du froid sont régulées par la testostérone, ce qui fait qu'en fonction du sexe, on a une activité qui n'est pas égale", explique-t-il à Sud Ouest. Seulement, d'autres théories circulent, comme celle qui voudrait que les femmes aient une densité de vaisseaux sanguins supérieure à celle des hommes à la surface de la peau. "Cependant, nous n'avons pas recueilli assez de bonnes données sur cette thèse pour la confirmer ou l'infirmier", répond Christopher Minton. En clair : nous n'avons pas fini de nous battre au sujet du chauffage.

COMMENT SE RÉCHAUFFER QUAND IL FAIT FROID ?

Avec les températures qui chutent, on sent le froid nous envahir : on frissonne, on grelotte, on se téganisme... Comment faire face au froid hivernal ? Nos conseils pour faire monter la température corporelle et avoir plus chaud illico.

FRICTIONNEZ VOTRE VISAGE

Le visage est la partie du corps la plus sensible et la plus exposée lorsqu'on est dehors. C'est donc celle qui souffre le plus des variations de température.

Avant de sortir et de passer du chaud au froid, frottez vigoureusement vos mains l'une contre l'autre, jusqu'à ressentir de la chaleur. Posez-les un instant sur les joues, le nez, le front, le menton...

Lissez, tapotez ou frottez délicatement votre visage du bout des doigts en partant du centre vers l'extérieur. Cela va stimuler la microcirculation et préparer la peau à affronter le froid. FROTTEZ VOS OREILLES

Ce geste simple peut se pratiquer à n'importe quel moment, dehors comme dedans. Il apporte rapidement une agréable sensation de chaleur. Formez d'abord un V avec l'index et le majeur de chaque main.

Placez les index derrière chaque oreille et les majeurs devant.

Fricctionnez vigoureusement de haut en bas et de bas en haut, l'avant et l'arrière des oreilles. Continuer pendant 30 secondes à 1 minute.

Terminez en malaxant avec les doigts, d'abord les lobes, puis les contours de chaque oreille, jusqu'à la pointe.

MALAXEZ VOS BRAS

En améliorant la circulation du sang, ce geste réchauffe les bras. Il a aussi l'intérêt de soulager les épaules. Emmanuez l'épaule gauche avec la main droite et pincez à pleine main en expirant, comme si vous vouliez "décoller" le muscle.

Continuez les pinçements sur le biceps (sur les

côtés et à l'avant du bras).

Remontez jusqu'à l'épaule pour pincer le triceps (à l'arrière du bras).

Recommencez 3 fois et changez de bras.

Terminez en frottant les bras énergiquement pendant 30 secondes.

TAPOTEZ LE BAS DU DOS

Selon la médecine chinoise, le froid entre dans le corps par la région lombaire, d'où l'intérêt de réchauffer soigneusement cette zone.

Arrondissez le bas du dos, fermez les poings, puis tapotez le milieu du dos et de chaque côté de la colonne vertébrale par petites percussions fermes, en gardant le poignet souple.

Continuez en descendant vers les lombaires et en couvrant tout le bas du dos. Pendant 30 secondes à 1 minute. Terminez en frottant à nouveau la zone lombaire vigoureusement de haut en bas et de bas en haut avec les poings fermés, pendant 30 secondes.

ETHIOPIE L'ONU se félicite des efforts visant à résoudre pacifiquement la crise dans la région du Tigré

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a salué la nomination vendredi par l'Union africaine (UA) de trois envoyés de haut niveau pour soutenir les efforts visant à résoudre pacifiquement le conflit dans la région du Tigré en Ethiopie.

Selon une déclaration de son porte-parole, António Guterres a félicité le Président en exercice de l'Union africaine, président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, pour cette initiative et exprimé le plein soutien des Nations Unies. M. Guterres a également exprimé sa reconnaissance au Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, pour avoir facilité cette initiative de paix.

Le SG de l'ONU a réitéré l'engagement des Nations Unies à soutenir les efforts visant à assurer "une Ethiopie pacifique, stable et prospère".

Après des semaines de troubles, le gouvernement fédéral éthiopien a lancé le 4 novembre dernier une opération militaire contre la région du Tigré, après une attaque contre une "base militaire fédérale" que le Premier ministre Abiy Ahmed a attribué au gouvernement local, dirigé par le Front de libération du peuple du Tigré. Depuis, des dizaines de milliers de personnes ont fui les violences pour se réfugier, notamment au Soudan.

MALI Le secteur aquacole pourrait recevoir 15 millions dollars de nouveaux investissements

La filière aquaculture du Mali devrait bientôt recevoir 15 millions de dollars d'investissements sur trois ans, annonce la CEDEAO. La CEDEAO a présidé les 18 et 19 novembre une rencontre entre les acteurs des secteurs de la pêche et de l'aquaculture au Mali.

A l'issue de la rencontre, les représentants de l'organisation sous régionale ont indiqué que la Mali allait recevoir un financement de 15 millions de dollars de la part de ses partenaires, encore non identifiés. En effet, le financement prévu pour une période de trois ans, avait été évoqué il y a quelque temps déjà.

Mais, sa mise en œuvre avait été conditionnée à l'unification des acteurs du secteur.

Une préoccupation résolue avec la mise en place d'une Plateforme nationale des acteurs non étatiques de la pêche et de l'aquaculture du Mali (PANEPAM) intervenue lors de ladite rencontre.

La plateforme lancée grâce à la médiation de la CEDEAO est composée d'une dizaine de membres.

Elle servira d'interlocuteur entre les acteurs de la filière pour la mise en œuvre du plan de développement de la pêche et de l'aquaculture. Le Mali fait partie des premiers producteurs de poissons en Afrique de l'Ouest. L'Institut national de la Statistique a indiqué dans son rapport du 4e trimestre 2019 que le pays produit 116.000 tonnes de poissons contribuant à hauteur de 3,9% du PIB.

Les emplois générés en amont et en aval de la filière pêche sont estimés à au moins 500.000, soit 7,2 % de la population active.

APS

SAHARA OCCIDENTAL L'armée sahraouie a infligé de lourdes pertes aux forces de l'occupation marocaine

L'armée sahraouie a infligé de lourdes pertes humaines et matérielles aux forces d'occupation marocaines, en riposte à l'agression militaire inique contre les civils sahraouis dans la brèche illégale d'El-Guerguerat, a affirmé le président du Comité de défense et de la sécurité, chargé du Bureau permanent du Secrétariat général du Front Polisario et ministre de la Sécurité et de la documentation, Abdallah Lahbib Bilal.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable sahraoui a souligné que l'armée sahraouie "a réalisé de grandes victoires face aux forces d'occupation marocaine et causé des pertes matérielles et humaines en une semaine, en riposte à l'agression marocaine inique contre les civils désarmés dans la région d'El-Guerguerat", relevant "le régime d'occupation marocain qui est pris au dépourvu, fait un black out sur les pertes".

Pour le membre du Secrétariat général du Front Polisario, le Maroc a commis "l'irréparable en violant le cessez-le-feu, pensant, à tort, que le Front Polisario n'allait pas réagir et qu'il allait se contenter de saisir le Conseil de sécurité ou le Secrétaire général des Nations unies".

"La riposte du Front Polisario à l'agression militaire marocaine a été rapide, ferme et courageuse, non seulement au niveau de la brèche d'El-Guerguerat, mais également tout au long du mur de la honte", a-t-il ajouté, assurant que "le retour à la lutte armée en riposte aux visées expansionnistes du Maroc répond à la volonté du peuple sahraoui de reprendre la lutte armée pour la libération et l'indé-



pendance". Affirmant que le champ de bataille couvrira l'ensemble des territoires sahraouis occupés, le responsable sahraoui a mis en exergue "l'afflux des jeunes sahraouis sur les écoles militaires dont la capacité d'accueil est saturée".

"Le peuple sahraoui a répondu présent à l'appel de reprise de l'action armée en vue de recouvrer son indépendance", a-t-il expliqué, ajoutant que "la diaspora

cherche des moyens permettant de rejoindre les rangs de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS), et manifeste quotidiennement devant les ambassades et consulats de l'occupation marocaine en Europe".

Le ministre de la Sécurité et de la Documentation a également rappelé que l'Etat sahraoui avait de tout temps œuvré pour un règlement pacifique de la question sahraouie, conformément aux

exigences de la légitimité internationale, notant que "l'arme du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine et ses alliés réside dans la volonté de fer, la justesse de la cause et la détermination des sahraouis à recouvrer la souveraineté". Par ailleurs, le ministre a saisi l'occasion pour d'exprimer "sa fierté des positions historiques de l'Algérie, pays aux principes constants à l'égard de tous les peuples opprimés".

BURKINA FASO Un présidentielle sous tension

Le Burkina Faso vote dimanche pour élire son président et ses députés dans un contexte politique et sécuritaire tendu, l'opposition redoutant des "fraudes massives" du camp du président Roch Kaboré, favori pour sa réélection, et menaçant de ne pas reconnaître les résultats.

6,5 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour ce double scrutin, mais près d'un cinquième du pays ne pourra pas voter, faute d'une présence suffisante de l'Etat dans certaines zones du nord et de l'est en proie à des attaques terroristes et à des violences intercommunautaires quasi quotidiennes.

Roch Marc Christian Kaboré, élu en 2015 et qui brigue un second mandat,

fait face à 12 adversaires, dont Zéphirin Diabré, chef de file de l'opposition, et Eddie Komboïgo, candidat du parti de l'ex-président Blaise Compaoré, dont le régime tombé il y a six ans fait l'objet d'une nostalgie croissante.

Considérés comme les deux outsiders les plus sérieux, Zéphirin Diabré et Eddie Komboïgo, ainsi que quatre autres candidats, ont fait monter la pression samedi en dénonçant des risques de fraude dans l'organisation du double scrutin.

"Il est clair qu'il y a une grande opération orchestrée par le pouvoir en place d'une fraude massive pour légitimer une victoire au premier tour du président Kaboré, a déclaré M. Diabré,

menaçant de ne "pas accepter des résultats entachés d'irrégularité".

L'opposant a jugé "inconcevable" qu'un parti puisse gagner "dès le premier tour".

Le président du parti présidentiel Simon Compaoré a "réfuté" les "allégations de fraude annoncées par l'opposition pour préparer les esprits à la publication des résultats", affirmant ne pas avoir besoin "d'une quelconque fraude pour gagner les élections".

M. Kaboré est donné favori face à une opposition qui n'a pas réussi à s'unir, malgré un bilan très critiqué sur le plan de la sécurité par ses détracteurs et les observateurs, qui le taxent d'immobilisme.

NIGERIA Cinq soldats et un milicien tués dans une embuscade terroriste

Des terroristes ont tué samedi cinq soldats et un milicien lors d'une embuscade visant un convoi dans le nord-est du Nigeria, annonçant des sources de sécurité.

Les terroristes du groupe Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap), branche de Boko Haram affiliée à l'EI, armés de mitrailleuses et de

lance-roquettes, ont ouvert le feu sur un convoi dans le village de Kwayamti, à 60 km de Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno, épice de l'insurrection islamiste.

"Cinq soldats et un milicien ont été tués dans l'embuscade", a affirmé une source de sécurité à l'AFP qui a requis l'anonymat.

Quatre miliciens progouvernementaux ont été blessés dans l'attaque, selon deux autres sources de sécurité, qui ont confirmé le bilan des morts. Le convoi allait assurer la sécurité à Baga, sur les rives du lac Tchad, du gouverneur de l'Etat du Borno, Babagana Umara Zulum, qui s'était rendu sur place en hé-

licoptère. Le gouverneur, régulièrement visé par des attaques, notamment fin septembre quand 30 membres de son escorte avaient été tués, allait distribuer de la nourriture à des habitants qui avaient réintégré leurs domiciles, qu'ils avaient dû fuir pour échapper aux violences des terroristes.

PALESTINE

Série de raids israéliens sur la bande de Ghaza

L'aviation de l'occupation israélienne a effectué dimanche une série de raids sur la bande de Ghaza endommageant des biens des Palestiniens dont des maisons et des terres, rapportent des médias palestiniens.

Selon l'agence de presse, Wafa, les avions de l'occupation ont lancé trois roquettes sur une zone dans l'ouest de Ghaza, endommageant les maisons palestiniennes, sans pour autant faire de blessés, mais provoquant un état de peur chez les enfants, notamment.

Cinq autres obus ont été lancés ciblant deux sites et des terres agricoles palestiniennes à l'est de Ghaza, ainsi que les deux villes de Khan



Younes et Rafah, ajoute la même source.

Deux millions de Palestiniens vivent dans la

bande de Ghaza, qui a été soumise à un blocus israélien depuis 12 ans, outre des attaques répétées

qui ont gravement endommagé une grande partie des infrastructures de l'enclave.

Plus de 400 enfants palestiniens arrêtés par les forces d'occupation depuis début 2020

Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté plus de 400 enfants, âgés de moins de 18 ans, depuis début 2020 principalement dans la ville d'El Qods occupée, selon un rapport.

Dans son rapport publié à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfant, le Club du prisonnier palestinien a révélé qu'environ 170 enfants palestiniens sont actuellement dans les geôles israéliennes.

Malgré la situation sanitaire difficile dans lequel le monde vit à cause du coronavirus, les forces d'occupation israéliennes poursuivent l'arrestation des enfants palestiniens et les mesures répressives à leur encontre.

C'est pourquoi, les enfants prisonniers font face à une double souffrance et sont privés également

des visites de leurs familles et de leurs avocats, notamment dans les premiers mois de la propagation du virus.

Malgré les appels lancés par les organisations palestiniennes et internationales de défense des droits de l'homme pour la libération des enfants prisonniers ainsi que des prisonniers malades et âgés, l'occupation continue à intensifier les détentions quotidiennes.

Le Club du prisonnier a exposé une série de violations israéliennes contre les enfants prisonniers : l'arrestation systématique nocturne de leurs domiciles très tard la nuit, leur transfert aux centres de détention et d'interrogatoire, les laissant sans nourriture et eau, les insultant, humiliant et terrorisant et les privant de leur droit

juridique pour que l'un de leurs parents et leurs avocats assistent à leur procès et les privant de suivre leur éducation.

Les enfants, surtout à El Qods occupée, sont confrontés à des arrestations systématiques et à la politique de résidence surveillée, considérée comme la politique la plus grave imposée à leur encontre en transformant leurs domiciles en prisons.

Le Club du prisonnier a demandé aux institutions internationales des droits de l'homme, y compris l'organisation de l'enfance l'ONU, l'Unicef, de déployer des efforts sérieux pour protéger les enfants palestiniens et de contraindre Israël de respecter les accords et les lois sur la protection des enfants.

TURQUIE

Erdogan appelle au dialogue avec l'UE

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a appelé samedi l'Union européenne au dialogue, sur fond d'escalade des tensions en Méditerranée orientale où il a prolongé la mission d'un navire d'exploration gazière.

La Turquie a prorogé samedi jusqu'au 29 novembre la mission de l'Oruc Reis, dans une zone maritime qu'elle se dispute avec la Grèce, la découverte de vastes gisements gaziers y aiguisant les appétits.

La présence de ce navire suscite depuis plusieurs mois des tensions avec l'UE qui a reconduit ce mois-ci pour un an des sanctions contre Ankara et envisage de les durcir.

Ces mesures incluent des restrictions dans les émissions de visas et des gels d'avoirs visant des personnes liées à l'exploration gazière contestée en Méditerranée.

"Nous attendons de l'UE qu'elle tienne ses promesses, qu'elle ne nous discrimine pas ou du moins qu'elle ne devienne pas un outil pour créer des inimitiés contre notre pays", a déclaré M. Erdogan dans une allocution au congrès de son parti, l'AKP, via un lien vidéo. "Nous ne nous voyons pas ailleurs qu'en Europe. Nous envisageons de bâtir notre avenir ensemble avec l'Europe", a-t-il assuré. "Nous voulons une coopération plus forte avec nos amis et alliés", a-t-il dit. "Nous pensons de pas avoir de problème avec un pays ou une institution qui ne puisse être réglé par la voie politique, diplomatique ou par le dialogue", a-t-il encore dit.

Les dirigeants de l'Union européenne ont repoussé à leur sommet début décembre la discussion sur de nouvelles sanctions contre la Turquie. Les tensions et les contentieux se sont multipliés depuis quelques mois entre l'UE et la Turquie.

Dans le même discours, M. Erdogan a déclaré que la Turquie voulait "utiliser activement ses relations d'alliance anciennes et étroites avec les Etats-Unis pour trouver une solution aux problèmes régionaux et mondiaux".

AFGHANISTAN

Les pourparlers de paix inter-afghans "très proches" d'un déblocage

Les pourparlers de paix entre le gouvernement afghan et les talibans sont "très proches" d'un déblocage, a déclaré samedi le négociateur du gouvernement afghan Abdullah Abdullah.

Il a ajouté que le maintien des troupes américaines en Afghanistan était nécessaire jusqu'à ce que la situation s'améliore.

Les négociations inter-afghanes ont commencé à Doha au Qatar le 12 septembre, mais elles ont rapidement échoué à propos de l'ordre du jour, du cadre de base des discussions et d'interprétations religieuses.

"Nous n'avons pas avancé sur la base des négociations, leur ordre du jour principal", a déclaré Abdullah Abdullah, le président du Haut Conseil afghan pour la réconciliation nationale, cité par des médias.

"Nous sommes très proches. J'espère que nous passerons cette phase et que nous en arriverons aux questions importantes", dont la sécurité, a-t-il ajouté. Selon les médias, M. Abdullah s'est entretenu vendredi avec le président turc Recep Tayyip Erdogan à Istanbul, l'Afghanistan cherchant à obtenir le soutien de la Turquie pour les négociations. Le responsable afghan a également estimé que les troupes américaines ne devraient se retirer d'Afghanistan que "lorsque les conditions seront réunies".

Le président américain Donald Trump a déclaré qu'il retirerait 2.000 de ses 4.500 soldats de ce pays d'ici à janvier. "Mon message à la prochaine administration" (américaine) "sera de voir les conditions parce que ces troupes sont là pour une raison.

Elles sont là pour aider dans la lutte contre le terrorisme mais aussi pour soutenir les institutions afghanes", a-t-il dit. Les pourparlers au Qatar ont commencé après que les talibans et Washington ont signé un accord en février, dans lequel les Etats-Unis ont accepté de retirer leurs forces d'ici à la mi-2021.

En échange, les talibans ont accepté de participer à des pourparlers. "Si un cessez-le-feu complet et global n'est pas possible, un cessez-le-feu humanitaire, ou une réduction significative de la violence afin que la population puisse voir et sentir qu'il y a un changement" pourrait être une option, a dit Abdullah Abdullah. Le gouvernement afghan a déclaré cette semaine que les talibans avaient tué plus de 1.200 civils dans 53 attaques suicides et 1.250 attentats au cours des six derniers mois.

APS

IRAK

Huit morts dans une embuscade terroriste

Huit personnes, six militaires et deux civils, ont été tués samedi soir dans une embuscade tendue par des terroristes du groupe Etat islamique (EI) à environ 200 kilomètres au nord de Bagdad, a indiqué un responsable local.

Une bombe placée en bord de route a explosé au passage d'une voiture de civils et lorsque des

policiers et des membres du Hachd al-Chaabi -- coalition de paramilitaires désormais intégrés à l'Etat -- sont venus à leur rescousse, ils ont essayé des tirs de terroristes, a détaillé une source policière. "Quatre membres du Hachd tribal", deux policiers et deux civils ont été tués dans l'attaque de l'EI", a déclaré Mohammed Zidane, maire

de la localité de Zouiya, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Tikrit. L'attaque n'a pas été officiellement revendiquée mais M. Zidane et la source policière ont tous deux accusé le groupe EI. L'Irak a déclaré il y a trois ans la "victoire" sur l'EI mais le groupe conserve des cellules clandestines dans les provinces sunnites du

pays, notamment Salaheddine où a eu lieu l'attaque de samedi soir. Il y a une dizaine de jours, 11 personnes, dont des membres de forces de sécurité, avaient été tués dans une attaque terroriste contre une position militaire à l'entrée ouest de Bagdad. Là aussi, le Hachd avait payé le cinq lourd tribut avec cinq morts.

RUSSIE-GRANDE BRETAGNE

Affaire Magnitski : la Russie interdit d'entrée 25 responsables britanniques

La Russie a annoncé samedi interdire d'entrée sur son territoire 25 responsables britanniques, en représailles aux sanctions prises par Londres en juillet dans le cadre de l'affaire Magnitski, du nom d'un juriste mort dans une prison russe.

"En réponse aux actions inamicales des autorités britanniques et en partant du principe de la réciprocité, la partie russe a décidé de mettre en place des sanctions personnelles à l'encontre de 25 responsables de la Grande-Bretagne qui ont été interdits d'entrée en Russie", a déclaré la diplomatie

russe dans un communiqué. Début juillet, le Royaume-Uni a annoncé des sanctions contre 25 Russes dans le cadre d'un nouveau mécanisme mis en place par Londres pour punir les violations des droits humains.

Les avoirs de ces personnes ont été gelés et elles ont été interdites d'accès au territoire de ce pays.

Parmi ces responsables russes, accusés par les autorités britanniques d'être impliqués dans la mort en détention en 2009 de Sergueï Magnitski, un juriste du fonds d'investissement Hermitage Capital, figure notamment Alexandre

Bastrykine, le patron du puissant Comité d'enquête, un organisme dépendant directement du Kremlin chargé des principales enquêtes.

La Russie, qui rejette ces accusations, a dénoncé une nouvelle fois samedi les sanctions britanniques imposées sous des "prétextes inventés et absurdes" et une "tentative de pression sur le système judiciaire russe".

"Nous réitérons notre appel aux autorités britanniques à renoncer à la ligne de confrontation tout à fait infondée à l'égard de notre pays", a ajouté la diplomatie russe.

MILA

L'association El Mostakbal entame la formation des encadreurs des bibliothèques communales

L'association culturelle "El Mostakbal" de la commune Chelghoum Laid (Mila) a entamé un programme de formation destiné aux encadreurs de plusieurs bibliothèques communales, a-t-on appris jeudi, du président de l'association, Amar Chouchane.

Le programme élaboré de concert avec les services de la direction locale de la Culture et la bibliothèque publique principale de Mila vise à "former les encadreurs des bibliothèques communales sur les principes du travail bibliothécaire et les modalités de gestion des bibliothèques", a précisé la même source à l'APS, ajoutant que l'association "El Mostakbal" assurent depuis 11 ans la gestion de la bibliothèque publique de la cité Djamaâ Lakhdar de la commune Chelghoum Laid et avait auparavant assuré la gestion de la bibliothèque communale de la même collectivité locales durant 6 ans.

"L'association oeuvre à travers cette initiative à transférer l'expérience acquise en la matière", a souligné le même responsable, faisant état du lancement dans le courant de cette semaine de la formation de 8 employés de la bibliothèque communale Ou led Akhlouf avant de poursuivre l'opération pour cibler les encadreurs des bibliothèques communales El Mechira et Ain Melouk.

L'association a formé durant l'année en cours les encadreurs des bibliothèques et salles de lecture relevant des établissements scolaires conformément à un programme arrêté par l'association et les directions de wilaya de l'Éducation et de la Culture, selon la même source.

Dans ce cadre, M. Chouchane a fait état de la formation de 76 encadreurs des salles de lecture à travers les établissements scolaires des dairas de Tadjenanet, Chelghoum Laid et Telagma, en attendant la généralisation de ces sessions de formation dans tous les établissements scolaires de la wilaya.

Selon la même source, un travail de collaboration est en cours avec les services du secteur de l'Éducation de la wilaya de Biskra en vue de transmettre "l'expérience" de l'association culturelle El Mostakbal dans le domaine d'encadrement des chargés des bibliothèques et salles de lecture au profit d'autres associations locales.

PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE Des experts algériens participent à une session de formation d'ALESCO

Des experts et enseignants universitaires algériens ont pris part à une session de formation virtuelle autour de la préservation du patrimoine culturel subaquatique tenue mercredi par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO), a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

L'Algérie a participé à cette session organisée sous le thème "Préservation du patrimoine culturel subaquatique et son emploi dans le développement dans les pays arabes", avec un groupe d'experts du Centre national des recherches en archéologie (CNRA) et d'enseignants universitaires de l'Université de Tipasa.

Les participants algériens y ont présenté l'expérience algérienne en matière de préservation du patrimoine culturel submergé, lit-on dans le communiqué.

La session a été également une opportunité pour les participants d'autres pays, d'apporter des propositions, en vue de consolider les voies et moyens de coopération entre les pays arabes, d'échanger les expertises et d'organiser des programmes de formation en la matière.

APS

CORONAVIRUS Plus de 700 artistes bénéficient d'une aide de 30.000 DA

Plus de 700 artistes de la wilaya d'Oran ont bénéficié d'une aide d'un montant de 30.000 DA octroyée à cette frange professionnelle impactée par la pandémie de la Covid-19, a-t-on appris auprès de la direction de la Culture.

715 artistes ont reçu les trois tranches de cette aide d'un total de 30.000 DA, a indiqué le chef de service des activités culturelles, Nouri Mekhissi. La première liste des bénéficiaires comprend 254 artistes, la seconde 213 et la troisième 80, alors que la quatrième a concerné sur 87 artistes et la cinquième 81 autres, a fait savoir M. Mekhissi. Précisant que les artistes bénéficiaires de cette aide activent dans différents genres artistiques, il a ajouté qu'elle a aussi concerné les techniciens activant dans les domaines culturels.

L'inscription des artistes a été lancée en juin dernier sur la plateforme électronique mise en place par la direction précitée pour éviter le déplacement de personnes concernées, afin de prévenir la propagation de la Covid-19, a-t-on rappelé.

L'opération d'inscrip-



tion a été suspendue conformément à une instruction du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales fixant la date limite de réception des dossiers au 25 août dernier, a-t-on noté.

Le nombre d'inscrits pour bénéficier de cette aide a atteint plus de 1.000,

mais seuls 715 demandeurs ont été satisfaits, le reste n'étant pas issus de la wilaya d'Oran et ont été donc dirigés vers les directions de la culture de leurs wilayas. D'autres dossiers ont été rejetés pour non fourniture des documents prouvant l'exercice d'une activité culturelle ou d'une

carte d'artiste, a-t-on indiqué. Tout artiste qui dispose d'une carte d'artiste, d'une carte de l'Office national des droits d'auteur (ONDA) ou de certificats d'institutions publiques activant dans le domaine culturel, ainsi que des grands artistes célèbres sur la scène nationale, ont béné-

PATRIMOINE-ARCHÉOLOGIE-ITALIE Découverte des restes de deux victimes de l'éruption de Pompéi

Les restes de deux victimes de l'éruption de l'an 79 après JC à Pompéi (Italie) ont été découverts et leurs corps ont pu être reconstitués dans la position qu'ils avaient au moment de leur mort, a annoncé samedi un site archéologique italien dans un communiqué.

Les deux squelettes ont été découverts au cours de recherches à environ 700 mètres au nord-ouest de Pompéi, dans une grande villa de la périphérie de la célèbre ville romaine.

Ils se trouvaient dans le couloir d'une villa, là où les archéologues avaient détecté des cavités dans les couches de cendre durcie.

En faisant couler du plâtre dans ces anfractuosités, selon la célèbre technique inventée par Giuseppe Fiorelli en 1867, ils ont pu reconstituer les corps dans leur position originelle.

Les deux victimes ont probablement été surprises par l'éruption au moment où elles tentaient de fuir.

La première, un jeune homme de 1,56 m portant une courte tunique qui devait avoir entre 18 et 25 ans, était probablement un esclave, comme le laissent penser plusieurs vertèbres tassées dues à des travaux



physiques éprouvants. Sa tête penchée en arrière laisse voir ses dents et son crâne.

La seconde victime a en revanche été retrouvée les bras repliés avec les mains sur le torse, une position similaire à celles d'autres victimes retrouvées à Pompéi.

Il s'agit d'un homme de 1,62 m, âgé de 30 à 40 ans, vêtu d'une tunique et d'un manteau et probablement le

propriétaire du jeune esclave retrouvé à ses côtés. Pompéi, ensevelie par l'éruption du Vésuve en 79 après JC, est le deuxième site le plus visité d'Italie après le Colisée de Rome, avec près de quatre millions de visiteurs en 2019.

Seul un tiers du site, qui s'étend actuellement sur 44 hectares non loin de Naples, a été mis au jour par les archéologues.

MOSTAGANEM Achèvement des travaux de réfection de la salle de cinéma "Ifriqia"

Les travaux de réfection et de réhabilitation de la salle de cinéma "Ifriqia" de Mostaganem ont été achevés dernièrement, a-t-on appris samedi du directeur de wilaya des équipements publics, Ahmed Bergham. Ces travaux, qui ont porté sur la restauration des édifices et des pavillons de cette

infrastructure culturelle, dont la reconstruction des toits sans toucher à la façade externe, ont été achevés à 100 pour cent, a-t-il indiqué. Cette salle, fermée durant plus de 20 années, fait l'objet actuellement de tests techniques pour les équipements de projection cinématographique, notam-

ment l'image et le son, ainsi que des travaux de climatisation centrale et d'installation d'appareils de prévention des incendies et autres, a-t-il fait savoir, signalant que cette infrastructure a bénéficié d'équipements techniques sophistiqués pour la projection des films par internet au lieu des

équipements conventionnels du cinéma. Les autorités locales de Mostaganem accordent une grande importance à l'opération de réhabilitation de cette salle d'une capacité d'accueil de 1.200 places, pour un coût de 190 millions DA pour sa rénovation complète, a-t-on affirmé.

CYBERSÉCURITÉ

Google travaille à crypter sa messagerie sur Android

Google va crypter les échanges de messages pour les utilisateurs d'Android, son système d'exploitation mobile, une mesure qui doit rendre plus difficile la lecture des textos par des tiers, comme les forces de l'ordre et services de renseignement.

"Le cryptage de bout en bout garantit que personne, y compris Google et des tiers, ne puisse lire le contenu de vos messages pendant qu'ils voyagent de votre téléphone au téléphone de la personne à laquelle vous écrivez", a indiqué le géant des technologies jeudi dans un communiqué. Le déploiement doit commencer ce mois-ci avec une phase de test et continuer l'année prochaine.

Le groupe californien a aussi annoncé la mise à jour du standard technique pour textos : il passe du SMS (short message service) au RCS (rich communication services), qui comporte plus de fonctionnalités pour inclure des images et vidéos.

Android est l'un des deux systèmes d'exploitation mobile dominants, présents sur la majorité des téléphones en dehors de la Chine et des iPhone d'Apple, qui sont sous iOS.

Les messageries cryptées apportent de meilleures garanties de confidentialité et de sécurité aux utilisateurs, qui ont largement adopté WhatsApp (Facebook), iMessage (Apple), Telegram ou encore Signal pour ces raisons.

Mais elles sont dans le collimateur de certaines autorités de régulation, y compris dans des pays démocratiques.

De nombreux responsables politiques dans le monde souhaitent que la justice de leur pays puisse récupérer les courriels, messages instantanés et photos



échangés par texto ou sur les réseaux et stockés sur des serveurs, essentiels dans le cadre d'enquêtes criminelles.

Facebook a ainsi fait face à une levée de boucliers quand il a fait savoir son intention de crypter toutes ses plateformes.

En octobre 2019, dans une lettre ouverte adressée au patron de Facebook Mark Zuckerberg, les ministres américains de la Justice et de l'Intérieur, ainsi que leurs homologues britanniques et australiens, lui ont demandé de ne pas mener ce projet à terme "sans inclure un moyen pour accéder légalement aux

contenus des communications de manière à protéger nos citoyens".

Ils veulent des sortes de portes dérobées, mais ce serait "un cadeau pour les criminels, les pirates et les régimes répressifs (...), qui rendraient nos plateformes plus vulnérables, avec de potentielles conséquences délétères dans la vie réelle", avait répondu le groupe, soutenu par les associations de défense des droits de l'homme.

"Il est tout simplement impossible de créer un tel accès en s'imaginant que d'autres ne vont pas essayer de s'en servir aussi".

JAPON-COVID-19

Un robot mis en service pour rappeler l'obligation du port de masque

Un magasin japonais a mis en service un robot pour rappeler aux clients l'obligation du port de masque alors que le Japon connaît une recrudescence des nouveaux cas d'infection au Covid-19.

Appelé Robovie, l'automate a été mis en service dans un magasin de sport d'Osaka (ouest du Japon) dans le cadre d'une expérience menée par l'institut de recherche ATR de Kyoto, qui a développé la machine.

Équipé de caméras et d'un laser de détection (Lidar), Robovie est capable d'identifier les clients qui ne portent pas de masque ou qui se tiennent en file trop serrée, auquel cas il leur demande de prendre leurs distances.

"Pardon de vous déranger, mais pourriez-vous porter un masque?", demande le petit humanoïde juché sur deux roues après s'être approché d'un client au visage découvert, dans une vidéo mise en ligne par ses constructeurs.

"Merci de votre compréhension", poursuit le robot en inclinant sa grosse tête ronde quand son interlocuteur s'exécute.

Moins touché que d'autres pays par la pandémie, le Japon subit actuellement une recrudescence du Covid-19 et a enregistré mercredi un record de plus de 2.200 nouveaux cas de contaminations.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOULT
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

CODE FISCAL : 03 01 02 04 0 81

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, La Direction de la jeunesse et des Sports de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à L'avis d'appel d'offre national public dans les quotidiens "الليقيب" du 01/10/2020 et "DK NEWS" du 01/10/2020. Après avoir évalué les offres financières selon les conditions décrites dans le cahier des charges qui a donné les résultats suivant:

Numéro de L'opération: P/102/2019/134/979

Programme: Caisse de solidarité et de garantie des collectivités local.

INTITULE DE L'OPERATION : étude adaptation, réalisation et équipements de 06 piscine de proximités au niveau des communes de : Oued m'zi, Taouiala, El houita, Hadj el mechri, sebgag et Elkheneg.

Site	Lots	Entrep. Retenue	Code fiscale	Montant erroné	Montant corrigé	Point	Délais	Obs.
COMMUNE De Sebgag	Lot 05 : Réalisation piscine de proximité à la commune de Sebgag	OUARNOUGHI BOUDAOU	195403190000648	62.351.674.58	62.394.276.59	35	02 MOIS	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Laghouat dans un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours

est prorogé au jour ouvrable suivant.

Pour les soumissionnaires intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard **trois (3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

DK NEWS

Anep : 2016018809 du 23/11/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE M'SILA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de M'sila informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires ayant participé à l'avis de demande des offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru en date du :

04/10/2020 "الخبر" EN ARABE et en date du 04/10/2020 "DK NEWS" EN FRANÇAIS pour le projet de : électrification en photovoltaïque des zones éparées et isolées par des kits solaires au niveau de commune de Tamsa (33.6 KW)

Qu'il est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

N°	Entreprise	Projet	Montant (DA)	Délais	NIF	Note	Observation
416	Selmani abdelbaki	Electrification en photovoltaïque des zones éparées et isolées par des kits solaires au niveau de commune de Tamsa (33.6 KW)	12 608 288.00	20 Jours	198817010277815	62.39	Moins disant

OBSERVATION :

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès le Monsieur le président des comités des marchés publics de la wilaya de M'sila dans un délai de **dix (10)**

jours à compter de la première parution du présent avis, conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 2016018714 du 23/11/2020

RUGBY

Hogg (Ecosse) pense plus aux "20 premières minutes" qu'à une 6e victoire

L'Ecosse est "concentrée à fond sur les vingt premières minutes" du match face à la France dimanche lors de Coupe d'automne des nations de rugby avant de penser à décrocher une sixième victoire d'affilée, a affirmé son capitaine Stuart Hogg samedi.

A Edimbourg, le XV du Chardon peut signer un sixième succès de rang toutes compétitions confondues, ce qu'il n'a plus réussi depuis 1990. "Nous voulons continuer sur notre lancée", a assuré l'arrière Hogg lors d'un point presse en visio-conférence.

Mais "nous sommes entièrement concentrés sur les 20 premières minutes. Si nous ne jouons pas bien durant les 20 premières minutes, la journée risque d'être longue."

C'est la raison pour laquelle nous nous concentrons là-dessus pour l'instant", a ajouté le joueur d'Exeter, vainqueur de la Coupe d'Europe 2020 avec son club. Les Ecosse ont remporté leur quatre derniers duels à Murrayfield face aux Français, le dernier le 8 mars (28-17) lors du Tournoi des six nations.

HAND - MONDIAL-2021 (PRÉPARATIONS)

La Tunisie en stage au Qatar en décembre

La sélection tunisienne de handball messieurs, effectuera du 25 au 27 décembre prochain un stage au Qatar, ponctué par des matchs amicaux en prévision du Championnat du monde 2021 prévu du 13 au 31 janvier en Egypte. La sélection de Tunisie devrait se rendre à Qatar où un stage ponctué par des matchs amicaux est programmé du 25 au 27 décembre prochain avec la participation de joueurs professionnels", a fait savoir le sélectionneur-adjoint Amor Khedira, estimant que le stage de Qatar constitue l'occasion de mettre de nouveau à l'épreuve le degré de promptitude des joueurs.

L'équipe tunisienne, composée uniquement de joueurs locaux, avait battu l'équipe du CS Sakiet Ezzit par 28 à 19 (15-13), en match amical disputé vendredi, dans le cadre de son stage de préparation à Nabeul, en prévision du mondial 2021.

Le sept tunisien s'était également imposé jeudi après-midi face à la même équipe (33-22).

Ces deux rencontres servent de préparation pour les protégés de Sami Saïdi l'absence de Sparring-partners, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus.

Au premier tour d'un championnat du monde-2021, la Tunisie évoluera dans le groupe B aux côtés de la Pologne (15 janvier), du Brésil (17 janvier) et de l'Espagne (19 janvier).

COUPE D'AUTOMNE DES NATIONS

L'Angleterre domine l'Irlande (18-7) et conforte sa première place

L'Angleterre s'est imposée à domicile sur l'Irlande (18-7), samedi à Twickenham pour le compte de la 2e journée de la Coupe d'automne des nations et a conforté sa première place dans le groupe A de cette compétition inédite.

Seul élément inattendu présent au coup d'envoi côté anglais, le centre Ollie Lawrence, 21 ans, n'a pas dépareillé au milieu des briscards titularisés par Eddie Jones, qui ont brisé de très nombreuses offensives des hommes en vert, à l'image de ce plaquage salvateur de Henry Slade sur Chris Farrell à 12 minutes du terme. Le XV à la rose s'est appuyé sur son pack pour progresser en début de rencontre. L'Irlande a sauvé l'honneur grâce à un essai tardif de Jacob Stockdale à la 74e, mais elle a bien subi sa deuxième défaite de l'année en Angleterre après celle concédée en février dernier lors du Tournoi des six nations (24-12). Samedi prochain, les Anglais se rendront au pays de Galles, dominé chez les Irlandais lors de la première journée (32-9), tandis que l'Irlande recevra dimanche la Géorgie, largement battue 40-0 par l'Angleterre en ouverture de la compétition.

APS

TENNIS

La FAT présente aux travaux de l'AGO de l'ITF

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a pris part aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération internationale de la discipline (ITF), tenus samedi en format virtuel en raison du Covid-19, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale.

Selon la même source, la FAT a été représentée par Mohamed Lazar, président de l'instance fédérale par intérim, Djamilia Menacer, membre du Bureau fédéral et Hamza Khelassi, Directeur de l'organisation sportive et des compétitions (DOSC).

"La participation de Djamilia Menacer à ces travaux est une première pour la gent féminine dans l'histoire du tennis algérien", s'est réjoui la FAT. Outre l'approbation du procès-verbal de



l'AGO 2019, plusieurs autres points ont été inscrits à l'ordre du jour de ce rendez-vous, à savoir l'augmentation du nom-

bre de vice-présidents pouvant être élus par le Conseil, la neutralité des sexes dans la nomenclature de la constitution de

l'ITF, la demande d'augmentation du nombre d'actions et demande de transfert de la classe C à la classe B d'un membre.

TENNIS

Vers une décision finale sur le déroulement de l'Open d'Australie, selon son responsable

Des décisions au sujet du déroulement de l'Open d'Australie, prévu en janvier 2021 seront "bientôt" prises, selon le responsable du tournoi Craig Tiley qui a souhaité une arrivée des joueurs à la mi-décembre pour les besoins de leur quarantaine de 14 jours de confinement, avant de participer aux tournois de préparation au Grand Chelem.

Mais ce projet a été remis en question par le Premier ministre de l'Etat de Victoria, Dan Andrews, rappelant que Melbourne, au coeur de la deuxième vague épidémique en Australie, venait à peine d'émerger de longs mois de confinement.

Le Premier ministre souhaiterait que les joueurs n'arrivent qu'à partir de début janvier, ce qui rendrait pratiquement impossible la tenue de l'ATP Cup et de plusieurs autres tournois avant que ne débute l'Open (18 au 31 janvier).

Il n'est pas non plus certain que les joueurs soient autorisés à s'en-

traîner durant leur période de quarantaine.

"Tennis Australia fait son maximum pour finaliser aussitôt que possible la saison de tennis estivale.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Etat de Victoria sur un programme tenant compte des besoins des joueurs, des supporters, de nos partenaires et du personnel, et qui a une grande importance pour l'économie de cet Etat et de l'Australie", a indiqué Tiley.

Le directeur de l'Open d'Australie a ajouté poursuivre les discussions avec les autorités sanitaires locales concernant les exigences en matière de quarantaine et de biosécurité, tout en convaincus que des décisions seront rapidement prises.

Selon le quotidien de Melbourne, Age, l'Open pourrait être reporté d'une à deux semaines, et débiterait au plus tôt le 1er février.

Mais le journal de Melbourne,

Herald Sun, a affirmé de son côté qu'il pourrait être reporté à début mars.

"Tennis Australia est tout à fait conscient du besoin de certitudes, mais aussi de la nécessité de trouver une solution avec le gouvernement de l'Etat afin de garantir la sécurité de toute la communauté", a souligné Tiley.

Pour Rafael Nadal, vingt fois champion du Grand Chelem, a déclaré qu'il s'agissait d'une situation sans précédent et exhorté les joueurs à faire preuve de patience.

"Nous devons juste être patients et accepter la situation.

C'est difficile pour tout le monde", a déclaré le numéro 2 mondial, après sa demi-finale perdue samedi au Masters ATP à Londres face au Russe Daniil Medvedev, vainqueur 3-6, 7-6 (7/4), 6-3.

"Nous devons être flexibles et trouver un moyen de jouer autant de tournois que possible l'an prochain", a ajouté le Majorquin.

MASTERS DE TENNIS

Thiem bat Djokovic et se qualifie pour la finale

L'Autrichien Dominic Thiem (ATP 3) s'est qualifié pour la finale du Masters de fin de saison à Londres, samedi, en dominant le numéro un mondial Novak Djokovic 7-5, 6-7 (10), 7-6 (5) après 2h54 de jeu.

Le Serbe, assuré de terminer la saison à la première place pour la 6e fois, égalant le record de Pete Sampras, a perdu son engagement à 5-5 partout, laissant tout le loisir à Thiem de prendre

les devants en concluant la première manche d'un ace ravageur après 51 minutes de jeu.

Vainqueur du dernier US Open, le droitier de Wiener Neustadt a sauvé trois balles de break dans le 2e set, dont deux pour forcer le jeu décisif.

Les deux joueurs se sont à peine disputé le gain du set.

Thiem a loupé quatre balles de match, dont une double faute, avant de voir "Nole" conclure sa

quatrième balle de set pour relancer la partie.

Décidément extrêmement serré, ce 12e duel entre les deux hommes s'est joué dans un nouveau jeu décisif après un set sans aucune balle de break.

L'Autrichien de 27 ans a commis plusieurs fautes directes, voyant Djokovic s'envoler à 4-0.

Avec pugnacité et combativité, il a aligné six points pour mener 6-4 avant de conclure sur

sa 6e balle de match. Thiem retrouve la finale du Masters un an après avoir été battu par le Grec Stefanos Tsitsipas.

Samedi soir, l'autre demie opposera l'Espagnol Rafael Nadal (ATP 2), à la recherche de son premier succès au Masters, au Russe Daniil Medvedev (ATP 4).

C'est la première fois depuis 2004 que les quatre premiers têtes de série composent le dernier carré au Masters.

SKI ALPIN / COUPE DU MONDE

Vlhova et Gisin en tête après la première manche en Finlande

La Slovaque Petra Vlhova, déjà victorieuse samedi, et la Suisse Michelle Gisin se partagent la tête du slalom de Coupe du monde de Levi (Finlande) dimanche après

la première manche. Pour le 2e slalom en deux jours en Laponie, Vlhova et Gisin devançant la Suisse Wendy Holdener de 23 centièmes de seconde et l'Américaine Mikaela

Shiffrin de 37 centièmes. Les écarts sont serrés avec 12 skieuses en moins d'une seconde après le départ des 30 meilleures et avant la 2e manche prévue à 12h15 GMT.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE / CRB - USMA (2-1) Allez Chabab Zoudj !

Le CR Belouizdad a remporté la deuxième Supercoupe d'Algérie de son histoire, en dominant l'USM Alger (2-1) en finale de la 13e édition, disputée samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger).

Le Chabab a certes beaucoup souffert en deuxième mi-temps, face au bon retour des Rouge et Noir, mais sa confortable avance au score, assurée dès la première demie heure de jeu, lui a permis de sortir victorieux.

En effet, doté d'un réalisme inouï, le Chabab était parvenu à concrétiser les deux premières occasions qu'il avait réussi à se procurer en première mi-temps, tuant le match pratiquement dès lors.

C'est le meneur de jeu Amir Sayoud qui avait ouvert le score, en transformant un penalty obtenu par Draoui (10'), avant que l'attaquant international béninois Marcellin Koukpo ne double la mise à la 34', d'un tir bien placé, après avoir dribblé le gardien Guendouz (2-0).

Les Usmistes, qui avaient complètement raté le coche en première mi-temps, ont affiché un meilleur visage dès le retour des vestiaires, en se montrant menaçants pratiquement dès la reprise.

Belkacemi était le premier à se mettre en évidence, avec une double tentative à la 55', mais le gardien Moussaoui était à la parade.

Quoique, ce dernier n'a fait que retarder l'échéance, car ce



même Belkacemi était revenu à la charge, six minutes plus tard, pour offrir une belle passe en retrait à Mahious, grâce à laquelle il a pu réduire le score, d'un joli tacle-glissé (2-1).

Galvanisés par ce but, les poulains de François Ciccolini sont aussitôt repartis à l'attaque, avec l'espoir d'égaliser, surtout que les joueurs adverses commençaient à montrer des signes de fatigue, mais sans succès.

L'excès de précipitation et le manque de réussite devant le but a fait que le score reste in-

changé, jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre principal, Youcef Gamouh. Il s'agit de la deuxième Supercoupe d'Algérie au palmarès des Belouizdadi, après celle de 1995, remportée contre la JS Kabylie (1-0).

Le Chabab avait animé une autre finale de Supercoupe d'Algérie, en 2017, mais il l'avait perdue aux tirs au but, contre l'ES Sétif, alors que le match s'était soldé par un nul vierge (0-0).

Le CRB revient ainsi à hauteur de l'USM Alger, qui compte également deux Supercoupes d'Algérie à son palmarès, rem-

portées en 2013 et en 2016, respectivement contre l'ES Sétif (2-0) et contre le MC Alger, sur le même score. Avant le coup d'envoi de cette 13e édition de la Supercoupe d'Algérie, les 22 acteurs ont observé une minute de silence, à la mémoire de trois figures importantes du football national, disparues dernièrement. Il s'agit de : Mohand Chérif Hannachi, ex-président de la JS Kabylie, Hadj Mohamed Boukaroum, ex-président de la Ligue inter-régions, et Abdelkrim Mechia, ex-dirigeant de l'USM Alger.

Le palmarès après le sacre du CR Belouizdad

Palmarès de la Supercoupe d'Algérie de football, après le sacre du CR Belouizdad face à l'USM Alger (2-1), en finale de la 13e édition, disputée samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger) :

- 1981 (stade 20-Ouât/Alger) : RC Kouba - USM Alger (3-1)
- 1992 (stade 5-Juillet/Alger) : JS Kabylie - MC Oran (0-0)
- JSK vainqueur aux tirs au but (4-2)
- 1994 (5-Juillet) : US Chaouia - JS Kabylie (1-0)
- 1995 (5-Juillet) : CR Belouizdad - JS Kabylie (1-0)
- 2006 (5-Juillet) : MC Alger - JS Kabylie (2-1)
- 2007 (5-Juillet) : MC Alger - ES Sétif (4-0)
- 2013 (stade Tchaker/Blida) : USM Alger - ES Sétif (2-0)
- 2014 (Tchaker) : MC Alger - USM Alger (1-0)
- 2015 (stade Hamlaoui/Constantine) : ES Sétif - MO Béjaïa (1-0)
- 2016 (Tchaker) : USM Alger - MC Alger (2-0)
- 2017 (Hamlaoui) : ES Sétif - CR Belouizdad (0-0)
- ESS vainqueur aux tirs au but (4-3)
- 2018 (Tchaker) : USM Bel-Abbès - CS Constantine (1-0)
- 2019 (5-Juillet) : CR Belouizdad - USM Alger (2-1).

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2019 / CR BELOUIZDAD - USM ALGER (2-1) FICHE TECHNIQUE

Fiche technique de la 13e édition de la Supercoupe d'Algérie de football, remportée le CR Belouizdad face à l'USM Alger (2-1, mi-temps 2-0), en match disputé samedi soir, au stade du 5-Juillet :

Stade du 5-Juillet (Alger). Match à huis clos. Temps froid. Pelouse en bon état. Arbitrage de Youcef Gamouh, assisté de Benabdellah Omari et Abbès Akram Zerhouni. Quatrième arbitre : Mlle Lamia Athmane (Une première pour une dame à ce niveau, en Algérie).

Buts : Sayoud (10' sp), Koukpo (34') CRB Mahious (61') USMA
Avertissements : Nessakh (45'), Sayoud (90'+1) CRB Benkhelifa (90') USMA

CR Belouizdad : Moussaoui, Boulakhoua, Nessakh (Cap), Bouchar, Keddad, Tariket (Tabti 56'), Draoui, Aiboud, Bechou (Souibah 59'), Sayoud, Koukpo (Boussliou 77').
Entraîneur : Franck Dumas.

USM Alger : Guendouz, Beneddine, Khemaïssia, Bouchina, Alilet (Hamra 46'), Chita (Benkhelifa 62'), Zouari, Koudri (Cap), Mahious, Belkacemi, Benhamouda (Abdeljalil 82').
Entraîneur : François Ciccolini.

LIGUE 1 / RC RELIZANE Les nouvelles recrues non qualifiées et le stade non homologué

L'entrée en scène du RC Relizane en championnat de Ligue 1 de football, que cette équipe retrouve après quatre années passées au purgatoire, s'annonce sous de mauvais auspices à cause notamment de la non homologation de ses recrues et la non homologation de son stade.

Le "Rapid" risque, en effet, d'affronter son premier adversaire, la Paradou AC, le week-end prochain sans sa douzaine de joueurs recrutés pendant le mercato estival.

Les joueurs en question ne sont toujours pas qualifiés par la Ligue de football professionnel (LFP) à cause des dettes du club envers d'anciens éléments ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL).

Cette situation met le nouvel entraîneur des "Vert et Blanc", Si Tahar Cherif El Ouezani, dans l'embarras, vu qu'il n'aura à sa dis-

position que 12 joueurs seniors de l'effectif de l'exercice dernier qui seront autorisés à prendre part à cette rencontre.

Cela se passe au moment où la direction du club, que préside Mohamed Hamri depuis quatre saisons, trouve des difficultés énormes pour s'acquitter de ses dettes, condition sine qua non pour lever l'interdiction de recrutement dont elle fait l'objet.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le RCR est confronté à un autre handicap, après le refus de la commission d'audit des stades relevant de la LFP d'homologuer le stade Tahar-Zoughari qui subit actuellement des travaux de réaménagement au niveau de ses vestiaires.

A quelques jours du coup d'envoi du championnat, les protégés de Cherif El Ouezani ne sont ainsi pas fixés sur leur lieu de domiciliation, du moins

en prévision des premières journées de championnat.

Cette situation inquiète au plus haut point l'entraîneur du RCR, qui a pourtant affiché, dans une déclaration à l'APS, de grosses ambitions en vue du nouvel exercice.

Lesquelles ambitions sont motivées, selon ses dires, par "la bonne préparation d'intersaison de (ses) capés, bien que ces derniers n'aient pas encore atteint leur forme optimale en raison du démarrage tardif des entraînements".

Cherif El Ouezani a souhaité au passage que le problème de qualification des nouvelles recrues soit résolu dans les meilleurs délais, réitérant, en outre, son appel aux autorités locales pour "procéder au changement de la pelouse synthétique du stade qui s'est nettement détériorée, exposant les joueurs à des blessures", a-t-il prévenu.

LIGUE 1/USM BEL-ABBÈS "La grève des joueurs est illégale"

La direction de l'USM Bel-Abbès a qualifié samedi la grève enclenchée par ses joueurs depuis mercredi dernier d'illégale, affirmant avoir adressé des mises en demeure à l'encontre des grévistes qui risquent de "lourdes sanctions".

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de ce club de Ligue 1 de football, Abbes Morsli, a mis en garde ses protégés contre la poursuite de la grève, rappelant que "ni la Fédération algérienne ni celle internationale ne tolèrent ce genre de comportement".

Il s'est dit aussi "outré" par le fait que cette grève intervient en pleine préparation d'intersaison, et avant une dizaine de jours du coup d'envoi du championnat, même s'il s'est montré, au passage, "compréhensif" envers les concernés, notamment les joueurs de l'exercice passé qui n'ont pas touché leurs salaires depuis plusieurs mois.

Les protégés de l'entraîneur Lyamine Bougherara sont entrés depuis mercredi passé en grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière.

Les joueurs de l'effectif de la saison passée qui ont poursuivi l'aventure avec le club revendiquent plusieurs salaires, alors que les nouveaux, eux, exigent des avances sur salaires, rappelle-t-on.

Cette situation coïncide avec des difficultés énormes que rencontre la direction de la formation de la "Mekerra" pour qualifier ses nouvelles recrues au nombre de 13 éléments.

Selon le directeur général de la société par actions, le club a réussi à réduire ses dettes envers d'anciens joueurs qui ont saisi la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) de 150 millions de dinars à un peu plus de 50 millions DA, un montant qu'il est tenu de s'acquitter pour permettre aux nouveaux joueurs de bénéficier de leurs licences.

Le même responsable a regretté, en outre, que les promesses reçues pour débloquer les subventions émanant de l'APC de Sidi Bel-Abbès ainsi que de l'APW de l'ordre de 50 millions de dinars, toujours gelées pour des raisons administratives, "ne soient pas tenues".

"Ce n'est pas tout, puisque la convention qu'on avait signée, il y a de cela plus d'un mois avec Naftal n'est toujours pas entrée en vigueur, alors qu'il était question de percevoir une première tranche de la subvention allouée par cette entreprise quelques jours après la signature de la convention.", a encore déploré Abbes Morsli, dont l'équipe devra patienter pour entrer en scène en championnat après le report de son premier match contre le MC Alger, prévu pour le 28 novembre, en raison des engagements du club de la capitale en Ligue des champions d'Afrique.

L'Algérien Abdelkrim Benarous officialise son transfert au Stade Tunisien

L'ex-milieu de terrain du MC Alger, Abdelkrim Benarous (23 ans), a officialisé son transfert au Stade Tunisien (Ligue 1 tunisienne de football), a annoncé samedi le club du Bardo sur sa page facebook.

Le club tunisien avait annoncé en octobre dernier qu'il s'était engagé avec l'international olympique algérien et ex-attaquant du MC Alger pour deux saisons.

Le Stade Tunisien qui s'apprête pour la nouvelle saison de Ligue 1 de football professionnel, avait renforcé ses rangs par plusieurs joueurs à l'instar de l'attaquant Houssein Habbassi pour deux saisons et le Mauritanien Boubaker Diop pour trois ans.

La formation tunisienne entamera la nouvelle saison (2020-2021) en recevant le nouveau promu, l'Olympique de Béja.

QATAR SC Buteur pour son premier match, Belaïli compte s'"illustrer davantage"

L'international algérien Youcef Belaïli, buteur lors de la victoire de son équipe le Qatar SC sur Al-Wakrah (1-0), samedi pour le compte de la 6e journée du championnat du Qatar, compte s'"illustrer davantage" et "apporter un plus" à sa nouvelle formation.

Pour sa première apparition sous les couleurs du Qatar SC, Belaïli a été crédité d'une belle prestation, inscrivant l'unique but du match en transformant un penalty sifflé à la 16e minute de jeu.

"Je crois qu'aujourd'hui, j'ai donné le maximum de moi-même pour ma première apparition sous le maillot du Qatar SC.

Je pense que j'ai été décisif, offrant le but de la victoire à mon club", a indiqué Belaïli après le match.

"Je souhaite continuer à réaliser de telles performances, pouvoir m'améliorer et surtout rendre heureux les supporters du Qatar SC", a ajouté le cham-



pion d'Afrique algérien. Le natif d'Oran a estimé que la rencontre a été d'un "bon" niveau entre deux

clubs où évoluent de "bons joueurs".

Après ce succès, la formation du Qatar SC occupe

la 8e position avec 6 points, juste derrière son adversaire du jour, Al-Wakrah (7e avec 7 po ints).

QATAR/ AL-RAYYAN Brahimi positif au Covid-19

Le milieu international algérien d'Al-Rayyan du Qatar, Yacine Brahimi, de retour de sélection après la double confrontation contre le Zimbabwe en qualifications de la CAN-2021, a été testé positif, a indiqué samedi le club qatari de première division.

"Notre joueur, Yacine Brahimi a été testé positif au Covid-19, après son retour de la sélection algérienne, à l'issue du test réalisé à Doha" a souligné le club d'Al-Rayyan Sport Club sur twitter.

Brahimi est le second international algérien atteint du Coronavirus, après le défenseur Ramy Bensebaini (Borussia Monchengladbach/Allemagne), après leur retour du stage des "Verts".



Brahimi a évolué comme titulaire avec la sélection algérienne devant le Zimbabwe (3-1), le 12 novembre au stade du 5 juillet (Alger), pour le compte de la 3e journée des qualifi-

cations de la Coupe d'Afrique des nations CAN2021.

Au match retour joué le 16 novembre à Harare (2-2), il a remplacé Said Benrahma à la 73e minute.

ALLEMAGNE - M?NCHENGLADBACH Bensebaini positif au Covid-19



Le défenseur international algérien de Borussia Mönchengladbach Ramy Bensebaini, de retour de sélection après la dou-

ble confrontation contre le Zimbabwe en qualifications de la CAN2021, a été testé positif et forfait pour la rencontre du cham-

pinat contre Augsburg ce samedi, a indiqué le club allemand de première division.

Placé en quarantaine dans le cadre du protocole sanitaire mis en place en Allemagne, le latéral gauche âgé de 25 ans demeure le seul joueur positif au Covid-19 annonce son club, par la voix de son directeur sportif Max Eberl, qui indique qu'aucun autre joueur de l'effectif ou membre du staff n'a été déclaré positif à l'issue des tests réalisés hier. Absent pour cette

rencontre de championnat, Bensebaini devrait également manquer le match de mercredi au Borussia Donetsk, dans le cadre de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des Champions.

L'ancien défenseur de Paradou AC avait pris part aux deux rencontres de la sélection algérienne contre le Zimbabwe (3-1, 2-2) disputées les 12 et 16 novembre pour le compte de qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN2021.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE Everton stoppe sa mauvaise série à Fulham

Everton s'est imposé à Fulham (3-2) dimanche en Championnat d'Angleterre, un succès précieux qui permet aux Toffees, leaders du classement il y a encore un mois, d'interrompre une série de trois défaites consécutives et de se replacer en sixième position, avec 16 points.

Face au premier non-relégable lors de cette 9e journée, l'équipe de Carlo Ancelotti a ouvert le score au bout de 42 secondes par Dominic Calvert-Lewin, avant d'être rejoints sur un but de Reid (15e).

Calvert-Lewin (29e) puis Abdoulaye Doucouré (35e) ont ensuite profité de deux passes décisives de l'arrière gauche Lucas Digne, et les Toffees ont résisté en dépit de la réduction du score de Loftus-Cheek (2-3, 70e).

LIGUE 1 - CSC Salhi, Benmessaoud et Boudebouda bons pour le service

Les joueurs du CS Constantine Salhi, Benmessaoud et Boudebouda se sont "entièrement" remis du coronavirus et sont désormais aptes à reprendre la compétition, a indiqué le club de Ligue 1 de football sur son site.

Ces trois joueurs faisaient partie d'un groupe de cinq personnes qui avaient été placées en isolement à l'hôtel après avoir été testées positives au Covid-19.

Il y avait aussi le préparateur physique Labani et le joueur Ben-Tahar, qui restent donc en isolement, en attendant leur total rétablissement, pour pouvoir reprendre du service.

Juste avant eux, six joueurs constantinois ainsi que l'entraîneur-adjoint s'étaient déjà remis du coronavirus, selon la direction du club.

Le 8 novembre, les "Sanafir" devaient entamer un stage bloqué à Alger, entrecoupé par trois joutes amicales, respectivement contre la JS Saoura, le CR Belouizdad et l'US Biskra.

Finalement, la découverte de 12 cas positifs au Covid-19 les avait obligés à rentrer aussitôt à Constantine et se mettre en quarantaine.

Outre le CSC, plusieurs clubs de Ligue 1, dont le CRB, l'US Biskra et l'USM Alger, ont enregistré plusieurs cas positifs au coronavirus depuis la reprise des entraînements.

KOEMAN N'ÉPARGNE PAS TER STEGEN

Dominé par l'Atletico Madrid (1-0) samedi en Liga, le FC Barcelone peut surtout regretter le but inscrit par Yannick Carrasco en fin de première période (voir la brève d'hier à 22h14), après une sortie totalement ratée du gardien Marc-André ter Stegen (28 ans, 2 matchs en Liga cette saison). Une erreur difficile à avaler pour l'entraîneur Ronald Koeman. "C'est inquiétant, a réagi le coach néerlandais après la rencontre. Pour une grande équipe, encaisser un but comme ça... Ce n'est pas possible. C'est à la 47e minute, sur une action où on a le ballon et ils marquent. Il ne s'agit pas de trouver les coupables mais tu ne dois jamais prendre ce but." Pour sa défense, ses coéquipiers n'ont pas été beaucoup plus inspirés.



GUARDIOLA VEUT GREALISH

Auteur d'un début de saison de grande qualité, le milieu offensif d'Aston Villa Jack Grealish (25 ans, 8 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) fait saliver les cadors du football anglais. Alors que Manchester United reste dans le coup pour l'attirer, le jeune talent intéresse désormais Manchester City. D'après le Daily Star, l'entraîneur des Citizens, Pep Guardiola, apprécie son profil et le voit bien prendre la succession de David Silva, parti l'été dernier à l'issue de son engagement mais qui n'a pas été remplacé. Pour rappel, Aston Villa, où il a récemment prolongé jusqu'en juin 2025, attend au moins 90 millions d'euros pour le laisser partir.

RONALDO SON AVENIR EST SCELLÉ

Double buteur lors de la victoire de la Juve ce samedi face à Cagliari (2-0), Cristiano Ronaldo pourrait bien encore rester quelques temps du côté de Turin.

C'est une déclaration qui n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Ni même de plusieurs. Alors que les rumeurs d'un possible départ de Cristiano Ronaldo en fin de saison se sont multipliées ces derniers jours (en Italie et en Espagne notamment), une révélation du directeur sportif de la Juventus a calmé les ardeurs de tout le monde. Le Portugais devrait rester chez la Vieille Dame. « Je peux vous assurer que l'avenir de Cristiano Ronaldo est ici, à la Juventus ». Ainsi s'est exprimé Fabio Paratici ce samedi au micro de DAZN, un peu avant la victoire turinoise face à Cagliari (2-0, 8e journée de Serie A). Le directeur sportif bianconero a ajouté qu'« il y a des rumeurs chaque jour sur le mercato » et qu'il « n'y prête pas attention ». Pour lui, il n'est donc pas question de se séparer du quintuple Ballon d'or. Cristiano Ronaldo, déjà auteur de cinq buts en seulement huit rencontres depuis le début de la saison, pourrait donc prolonger l'aventure de l'autre côté des Alpes et ainsi poursuivre sa quête d'une victoire en Ligue des champions avec la Juventus, raison initiale de son recrutement en 2018. Son rendement exceptionnel devrait donc lui permettre de rester chez les Bianconeri, à moins d'un nouveau revirement de situation.



MAN CITY VEUT BLINDER STERLING

L'international anglais fait partie des priorités de ses dirigeants. Cette semaine, la formation de Manchester City a bouclé sa première priorité en prolongeant son entraîneur, Pep Guardiola. Maintenant que ce dossier est fermé, les Citizens vont pouvoir se pencher sur un autre chantier aussi important. Selon les dernières informations du Mirror, ces derniers vont tenter de prolonger rapidement Raheem Sterling. Actuellement sous contrat jusqu'en juin 2023, l'international anglais ne semble pas presser de signer un nouveau bail. Le natif de Kingston a souvent confié qu'il aimerait vivre une expérience à l'étranger. Depuis quelques saisons, son nom est souvent associé à celui du Real Madrid. Le plan des Mancuniens serait de lui offrir un nouveau bail de deux ans avec une belle revalorisation salariale. Actuellement, il perçoit un salaire proche de 350.000 euros par semaine.

Pour Zidane, Isco n'est pas à vendre

Zinedine Zidane a fermé la porte au milieu de terrain du Real Madrid Isco, convoité par Everton. Peu utilisé au Real Madrid, Isco voudrait partir et l'avait même indiqué à ses dirigeants, selon les médias ibériques. Le coach merengue, Zinedine Zidane, est totalement contre, comme il l'a asséné samedi soir, en conférence de presse, après le nul (1-1) contre Villarreal. "Isco est un joueur du Real Madrid, il reste ici, il est avec nous, et il n'y a plus rien à dire sur le sujet." Sous contrat au Real jusqu'en 2022, Isco est suivi par Everton et Carlo Ancelotti. AS affirme que Madrid demanderait entre 60 et 70 M€ pour le joueur de 28 ans.



Giroud déçu de sa situation

Efficace en fin de saison dernière, l'attaquant de Chelsea Olivier Giroud (34 ans, 4 apparitions en Premier League cette saison) pensait être récompensé à la reprise. Mais l'international français subit la rude concurrence chez les Blues et se dit déçu du traitement infligé par le manager Frank Lampard. "Si je suis inquiet ? Inquiet, c'est un bien grand mot, a tempéré l'ancien Gunner interrogé par l'émission Téléfoot. Mais c'est préoccupant parce que c'est vrai que j'estimais que j'avais encore un rôle à jouer dans cette équipe, surtout après avoir fait la très bonne fin de saison et avoir contribué à la qualification en Ligue des Champions. Donc je pensais en début de saison que je pouvais encore aider l'équipe. Mais mon temps de jeu se réduit beaucoup donc il va falloir que ça change ou alors prendre une décision." De nouveau averti par le sélectionneur Didier Deschamps, Giroud envisagera un départ cet hiver si sa situation n'évolue pas.



ARMÉE

Saïd Chanegriha souligne la nécessité pour l'ANP d'"élargir le cercle d'intérêt des fabrications militaires"

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné samedi à Alger la nécessité pour l'armée d'"élargir le cercle d'intérêt des fabrications militaires" pour "accéder aux marchés régionaux, voire même au marché international", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans ce contexte précisément, nous devons, au sein de l'Armée nationale Populaire, élargir le cercle d'intérêt des fabrications militaires pour subvenir non seulement aux besoins de l'Armée, des autres corps constitués et du marché local, mais aussi pour accéder aux marchés régionaux, voire même au marché international", a-t-il affirmé dans un allocution prononcée lors d'une réunion de travail avec les directeurs généraux des établissements industriels relevant de la direction des Fabrications militaires.

Le Chef d'Etat-major de l'ANP a mis l'accent également sur l'importance de "réfléchir sérieusement à exporter nos produits, qui doivent être de qualité et répondre aux normes internationales dans ce domaine, et ce, en sus de l'instauration de la transparence et des méthodes de gestion des plus évolués, ainsi que de l'élévation du taux d'intégration, à même de nous permettre de faire concurrence aux autres produits en ce qui concerne la qualité et les prix, sur la base du coût raisonnable des matières premières et d'une main-d'œuvre qualifiée, disponibles localement".

Exprimant "l'intérêt particulier" qu'il accorde à cette réunion qui constitue "une opportunité" pour s'"enquérir du niveau atteint" par les fabrications militaires en Algérie, Saïd Chanegriha a rappelé "que nous voulons, au sein de l'Armée nationale populaire, qu'elles soient une autre composante du travail sérieux mené sur le terrain".

"Ce travail est basé sur une vision prospective et de long terme, met en avant la recherche, le développement et la fabrication militaire, avec ses branches et spécialités, comme l'une de nos plus importantes préoccupations, voire de nos priorités, qui nécessitent davantage d'attention et de parrainage", a-t-il expliqué. Saïd Chanegriha a souligné également "l'impératif d'améliorer en permanence les connaissances et les savoir-faire des cadres et personnels, de travailler sans répit et avec dévouement pour préserver ces acquis inestimables, ainsi que de



contribuer avec efficacité à la montée en puissance continue de nos industries militaires".

Le Général de Corps d'Armée a souligné, dans ce contexte, "l'intérêt particulier" qu'il accorde à l'évaluation, "en toute objectivité et impartialité", des étapes franchies jusque-là dans le domaine des fabrications militaires avec toutes leurs branches et spécialités. "Et c'est à ce titre que tenons à faire une évaluation, en toute objectivité et impartialité, des étapes franchies dans ce domaine, car nous pensons que malgré notre valorisation des réalisations concrétisées jusque-là dans ce domaine important, nous croyons que nous pouvons en concrétiser davantage, si l'on procède à un emploi judicieux et optimal des potentiels humains dont dispose la direction des Fabrications militaires, et si les établissements industriels arrivent à faire bon usage des moyens et équipements en dotation, et c'est uniquement de cette manière qu'on atteindra assurément leurs objectifs escomptés", a-t-il estimé.

Il s'est dit, à ce titre, "profondément convaincu que les défis majeurs dans tous les domaines, ne peuvent être relevés qu'avec une ferme détermination, imprégnée de persévérance et appuyée par les compétences requises et les bonnes qualités morales, à l'instar de l'intégrité, du dévouement et de la conscience des missions à accomplir, ce qui est à même d'acquiescer la capacité réelle de concrétiser les objectifs tracés".

Le Chef d'Etat-major de l'ANP a exhorté, à l'occasion, l'ensemble des responsables à consentir da-

vantage d'efforts pour améliorer le rendement des établissements des fabrications militaires, plus particulièrement dans ces circonstances que traverse le pays, à cause de la propagation de la pandémie du Coronavirus.

"Dans ce sillage, je demande à tout un chacun de consentir davantage d'efforts pour améliorer le rendement de nos établissements de fabrications militaires, notamment à l'aune des circonstances que traverse notre pays, à l'instar des autres pays du monde, en raison de la propagation de la pandémie du Coronavirus", a-t-il ajouté.

Cette situation, a-t-il poursuivi, "exige de nous tous de respecter strictement les mesures préventives pour faire face à cette pandémie mortelle, sans pour autant compromettre nos missions et nos devoirs, notamment au niveau des établissements industriels que vous dirigez et qui emploient un nombre important de fonctionnaires et d'ouvriers civils assimilés, dont la présence quotidienne, pour accomplir leurs missions, exige de respecter scrupuleusement les consignes appliquées dans de telles circonstances exceptionnelles".

Le Général de Corps d'Armée a suivi, par la suite, un exposé global présenté par le Directeur des Fabrications militaires, ainsi que d'autres exposés présentés par les directeurs des établissements industriels, portant sur les plans de charges de ces établissements, la qualité de leurs produits, ainsi que sur le plan de développement global de l'industrie militaire en Algérie, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE-UPM Entretien téléphonique entre M. Sabri Boukadoum et le SG de l'UPM

Le Ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a eu un entretien téléphonique avec le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UPM), Nasser Kamel, avec lequel il a échangé sur les perspectives de la coopération bilatérale, indique samedi un communiqué du ministère.

"L'entrevue a été une occasion pour les deux responsables d'échanger sur la coopération bilatérale entre l'Algérie et cette Organisation régionale, ainsi que sur les perspectives de son renforcement", précise le ministère des Affaires étrangères.

Au cours de cet entretien, le ministre et le secrétaire général de l'UPM ont abordé l'état des préparatifs du 5^{ème} Forum régional de l'UPM, prévue le 27 novembre 2020. Cet événement, faut-il le souligner, coïncide cette année avec la célébration du 25^{ème} anniversaire du processus de Barcelone, souligne le communiqué.

Dans ce cadre, M. Nasser Kamel a exprimé sa "satisfaction concernant la participation active et qualitative de l'Algérie aux dernières activités de l'UPM organisées dans le cadre des efforts régionaux pour faire face efficacement aux impacts socio-économiques de la crise induits par la propagation de la pandémie du Covid-19".

De son côté, M. Sabri Boukadoum a "salué les efforts de l'UPM dans le contexte de la crise sanitaire actuelle et a exposé les efforts consentis par l'Algérie en la matière".

Le chef de la diplomatie algérienne a également "renouvelé l'engagement de l'Algérie à travailler de concert avec le secrétariat de l'UPM en vue de consolider et diversifier leur coopération". Enfin, une visite de travail en Algérie du secrétaire général de l'UPM est prévue dès que les conditions sanitaires le permettent, selon le communiqué.

JUSTICE

Cour d'Alger: le procès en appel de Baha Eddine Tliba reporté au 29 novembre

La Cour d'Alger a reporté, dimanche, au 29 novembre prochain l'audience du procès en appel de l'ancien député Baha Eddine Tliba, condamné à huit (8) ans de prison ferme et à 8 millions de DA d'amende pour notamment infraction à la réglementation de change et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger. La décision du report de l'audience intervient à la demande du collectif de défense de l'accusé pour "étudier davantage le dossier". Le tribunal de première instance avait condamné, le 9 septembre dernier, Iskander Ould Abbès, fils de l'ancien SG du parti du Front de

libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, à la même peine. Le tribunal a également condamné par contumace à vingt (20) ans de prison ferme l'autre fils de Djamel Ould Abbès, El Ouafi, contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis pour les mêmes chefs d'accusation, en sus de l'obtention d'indus avantages. Poursuivi pour les mêmes accusations, en sus de l'abus de pouvoir, Bouchnaq Khelladi a été condamné à une peine de deux (02) ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA, tandis que Mohamed Habchi a été acquitté.

COVID-19

Un responsable de l'OMS redoute une troisième vague épidémique début 2021 en Europe

David Nabarro, envoyé spécial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a prédit dimanche une troisième vague de l'épidémie de coronavirus début 2021 en Europe si les gouvernements reproduisent ce qu'il qualifie d'erreur face à la deuxième vague épidémique en cours. Dans une interview à un groupe de quotidiens suisses, M. Nabarro juge que "les gouvernements européens n'ont pas su développer l'infrastructure nécessaire durant les mois d'été, après avoir maîtrisé la première vague". "Aujourd'hui nous avons une deuxième vague. S'ils ne construisent pas l'infrastructure nécessaire, nous aurons une troisième vague au début de l'année prochaine", poursuit ce responsable britannique, qui insiste sur la mise en place à l'échelon local de systèmes de traçage des cas confirmés pour pouvoir briser très vite les chaînes de contamination.

"Il faut une surveillance très étroite des personnes afin de savoir qui est infecté", ajoute-t-il, préconisant que les mises à l'isolement soient vérifiées. En Asie, ajoute-t-il, les mesures d'endiguement n'ont pas été relâchées prématurément. "Les gens sont pleinement engagés, ils adoptent des comportements qui entravent le virus. Ils maintiennent leurs distances, portent des masques, s'isolent quand ils sont malades, lavent leurs mains(...) Ils protègent les groupes les plus vulnérables". Il faut attendre que les nombres de cas soient bas et restent bas", poursuit David Nabarro. "La réaction de l'Europe a été incomplète".

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Cuba réaffirme son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui

Cuba a réaffirmé son soutien à la recherche d'une solution au Sahara occidental à même de garantir l'autodétermination du peuple sahraoui, a indiqué le ministère des Affaires étrangères cubain dans un communiqué publié samedi. Le communiqué repris par l'agence de presse (Prensa Latina) exprime "la préoccupation" de Cuba face aux événements qui se sont déroulés au Sahara occidental ces derniers jours à la suite de l'agression militaire marocaine à El Guerguerat.

Le texte souligne que "Cuba réaffirme son soutien constant pour trouver une solution à la question du Sahara occidental afin de garantir le droit légitime à l'autodétermination du peuple sahraoui". Ce soutien, rappelle le ministère, est conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies en particulier la Résolution 1514 de l'Assemblée générale, intitulée "Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux".